

Tirage: 12 000 exemplaires distribués chaque vendredi dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary.

Imprimerie Bechtel SA
Bellevue 4
2608 Courtelary
032 944 18 18
FAC: 032 944 17 56

Délais de remise des publications
Sport, utile et paroisses: lundi soir
Rédac. et annonces: mercredi 9h
Officiel: mardi 12h
fac@bechtel-imprimerie.ch

Tarif des annonces
sur demande
ou sur www.bechtels-imprimerie.ch

Abonnement annuel: 98 fr.

Réclame

21, 22 ET 29 JANVIER 2022

Le petit Nouvel-An
DU FC ST-IMIER

SALLE DE SPECTACLES, ST-IMIER
WWW.PETITNOUVELANDUFC.CH

Feuille d'Avis du District de Courtelary

Contient la Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary

Journal d'annonces et d'information

Officiel pour les communes de Romont, Sauge, Orvin, Péry-La Heutte, Sonceboz-Sombeval, Corgémont, Cortébert, Courtelary, Cormoret, Villeret, Saint-Imier, Sonvilier, Renan, La Ferrière, Tramelan et Mont-Tramelan

CENTRE DE CULTURE ET DE LOISIRS SAINT-IMIER 

Régionales et suprarégionales !

Voici la première partie de l'année 2022 entamée pour le Centre de Culture et de Loisirs qui en profite pour présenter son programme jusqu'à cet été. Entre art, humour et musique, le planning s'annonce varié et pour tous les goûts.



Exposition Face à face de Fono et de Grégoire Morel au CCL

Tout d'abord, une exposition sur le thème du portrait *Face à face* sera visible, pour une 3^e tentative, dès le vendredi 28 janvier au 13 mars au CCL. Les deux artistes qui seront présentés sont Fono, un Prévôtois de Moutier, et Grégoire Morel, un médecin de formation installé à Bilbao depuis août 2019.

Puis un spectacle sans paroles intelligibles, mais accompagné d'une narratrice avec Karim Slama pour débiter le mois de février, suivi de celui de Kiyon Khoshoie qui alliera danse et théâtre. S'en suit *10 Months* avec Fanny Andregg et une remise en question de la place de la femme et de l'artiste dans notre société, suite à la crise sanitaire.

Le mois de mars sera animé par le week-end *humour*. Le vendredi 4 mars, Cuhe et Barbezat, les humoristes neuchâtelois qui ont débuté leur carrière à Saint-Imier à Espace Noir, présenteront un spectacle à l'image de leur carrière, soit rire ensemble et faire rire les spectateurs. « Pour les 50 ans du CCL, il était important de les mettre dans notre programme » explique Patrick Domon, animateur et médiateur culturel. Leur présentation sera suivie

par l'humoriste Yann Lambiel et son spectacle *Multiple* le samedi 5 mars. Il est déjà possible d'obtenir les billets pour ces deux représentations.

Le CCL proposera également des artistes amateurs biennois, Les Electrons Libres, qui ont continué à préparer leurs pièces de théâtre durant la période incertaine de reports et d'annulations. Ils seront présents sur la scène du CCL le 19 mars avec *La lune en bandouillère*.

Après le succès des deux premières, une nouvelle série d'expositions collectives se tiendra au CCL. Avec pour thème *Créations numériques*, neuf artistes ont été retenus pour présenter leurs créations. Le vernissage aura lieu le 1^{er} avril et l'exposition sera visible jusqu'au 15 mai.

Le samedi 7 mai, l'artiste slameur Govrache sera à Saint-Imier pour une unique date en Suisse. Pour terminer ce premier semestre en beauté, des activités pluridisciplinaires seront au programme avec le thème d'actualité *Privé de liberté*.

JeudreLIVE

Durant trois jeudis, venez boire un verre au bar du CCL

en profitant d'artistes de choix. Dominique Bouchery avec son accordéon le 24 mars, Carolina Katùn et sa voix française ou espagnole le 7 avril et RAW, Raphaël Alexandre Weber, compositeur extraordinaire, guitariste stellaire et chanteur solaire le 19 mai.

Le CCL fête ses 50 ans

Le Centre de Culture et de Loisirs fête ses 50 ans durant la saison 2020-2021. Suite aux annulations dues à la crise sanitaire, le souhait de vivre un moment inoubliable perdure. Le CCL, le Musée de Saint-Imier,

la Bibliothèque régionale, la Ludothèque et l'Espace Jeunesse sont ravis de donner rendez-vous pour des portes ouvertes le 30 avril pour une journée *Huis libre*. Cette journée de 10h à 19h proposera un moment culturel comprenant lectures, concerts, visites, jeux, ateliers et petite restauration.

Pour plus d'informations

Il est conseillé d'aller voir le site du CCL <https://www.ccl-sti.ch/> pour une confirmation des dates et pour les informations concernant les directives sanitaires. | ef



Kiyon Khoshoie dans son spectacle entre danse et théâtre

SOMMAIRE

Nouvelle entreprise à Orvin Saluée par les autorités municipales	3
Littering et incivilité en question A Péry-La Heutte, il faut que ça change!	7
Toute simple, mais délicieuse Testez la recette de la semaine	7
Fondation Grosjean à Corgémont Les travaux démarreront rapidement	9
Jetez un coup d'œil à l'agenda Ne manquez aucun événement!	9
Fleurie et récompensée Pour 20 ans de service à Cortébert	9
N. Djokovic comparé à Jésus Sous la Plume de David Kneubühler	9
A Courtelary, le compte y est! Karim Grassa au Conseil municipal	10
Un match phare pour les Bats Demi-finale de National Cup dimanche	11
A l'écoute des patients Un nouveau service dédié à l'HJB	11
Plus de 200 signatures ... pour un référendum à Saint-Imier	11
Programme divers et varié Dans les salles obscures de la région	13
Population en hausse Statistiques intéressantes à Tramelan	13

Réclame



e-Banking

Votre banque accessible 24 heures sur 24

- Interroger l'état de vos comptes
- Exécuter des paiements
- Services e-mail / sms



Clientis
Caisse d'Epargne Courtelary

Avec application Mobile Banking clientis.ch/ebanking

Immobilier

À LOUER
CORTÉBERT

Appartement 3 pces

Toutes commodités avec grand balcon. Libre de suite ou à convenir. Loyer mensuel 890 fr. charges comp.

Renseignements au **078 671 70 06**

En vente
à l'imprimerie
BAUX À LOYER



Soupe aux pois

Samedi 22 janvier 2022 dès 11 h 30

Préparée par Marc Voilet et son équipe devant le Cristal Bar à Reconvilier, avec possibilité de se restaurer sur place.

Animation musicale dès 11 h 30 par l'Ecole de schwyzoise de Reconvilier.

Réservation recommandée au 032 481 31 50
Pass sanitaire non obligatoire à l'extérieur.

Renforcer l'économie suisse. Permettre l'innovation.



Jacqueline de Quattro
conseillère nationale PLR



OUI le 13 février
Modification de la loi sur les droits de timbre
loi-droits-de-timbre.ch

Numéro national
0842 80 40 20



Secteur Tramelan, Les Reussilles et Mont-Tramelan:
SAMD, 032 487 68 78

Secteur La Heutte, Péry, Orvin, Frinvilier, Plagne, Vauffelin et Romont:
Service du Bas-Vallon, 032 358 53 53

Secteur Vallon de Saint-Imier (de La Ferrière à Sonceboz-Sombeval):
SASDOVAL, 032 941 31 33

ou inscription en ligne à l'adresse www.opanspitex.ch



Pompes funèbres Bestattungen

Bienne et environs Route de Brügg 121 2503 Biel-Bienne info@pfgerber.ch
Biel und Umgebung Brüggstrasse 121 032 365 50 15 www.pfgerber.ch

Au Royal
Dimanche 23 janvier, 18h

Au Cinématographe
Dimanche 23 janvier, 20h

Love of Fate

Un film de et en présence de Pierre-Alain Meier

bechtel-imprimerie.ch

Aimer, perdre, devenir...

**Traverser ensemble le deuil
Marcher vers la vie**

A travers un parcours de 6 rencontres, aborder, avec le soutien du groupe, dans le respect et l'écoute, les étapes du deuil, afin d'avancer vers un nouvel avenir.

Groupe d'accompagnement pour personnes en deuil

Nouvelles rencontres en 2022:

Groupe Erguël

Les vendredis de 18 h - 20 h à la cure de Sonceboz, rue du Collège 19
28 janvier / 11 février / 25 février / 11 mars / 25 mars / 8 avril

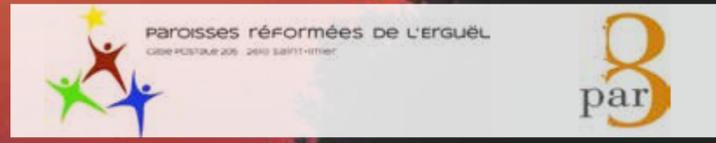
Renseignements et inscription :
Eric Geiser, 079 533 47 12, e.geiser@gmx.ch

Groupe Par8

Les jeudis de 19 h 30 - 21 h 30 à la cure de Reconvilier, Bel-Air 11
27 janvier / 24 février / 17 mars / 7 avril / 28 avril / 19 mai

Renseignements et inscription :
Jean-Luc Dubigny, 076 822 21 19
jean-luc.dubigny@par8.ch

Une offre des paroisses réformées de L'Erguël et du PAR8



La Roseraie

Home médicalisé pour personnes âgées propose:

des **COURTS SÉJOURS**, après une hospitalisation, pour soulager un proche aidant ou des **LONGS SÉJOURS**.

Dans des **CHAMBRES INDIVIDUELLES** avec salle de bains. Lieu de vie avec activités journalières, cuisine de saison.

LA ROSERAIE
LES FONTENAYES 19, 2610 SAINT-IMIER
032 942 45 45, WWW.LAROSERAIE.CH



SAMAIDD
Service d'aide et de maintien à domicile
Saint-Imier et environs
www.samaidd.com Tél. 079 439 28 95

- Nous travaillons pour maintenir les personnes à domicile dans le confort et la sécurité.
- Les prestations infirmières, soins de base et conseils en diabétologie sont remboursés par la LAMAL.
- Les prestations ménagères sont remboursées par les assurances complémentaires.

Appelez nous, nous répondrons à vos questions.

Sur rendez-vous: test antigénique Covid-19 avec certificat dans les 15 minutes
Tél. 079 608 19 96



Le nouveau partenaire régional des agriculteurs, PME et institutions

Soutien administratif
Conseil technique
Expertise agro-environnementale
Suivi de projet
Formation & vulgarisation

www.sutter-agro.ch

077 462 02 93 – lorraine@sutter-agro.ch
2518 Nods - BE



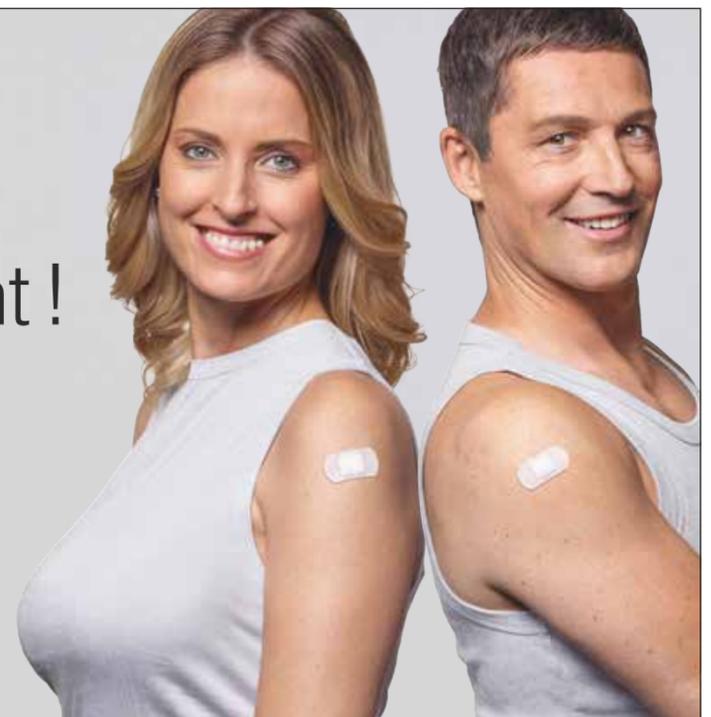
Cours de lecture, d'écriture, de calcul pour adultes parlant français
0800 47 47 47 www.lire-et-ecrire.ch



Kanton Bern
Canton de Berne

Faisons le booster maintenant !

Protégeons-nous et les autres. Tous les lieux de vaccination : www.be.ch/vaccination-a-berne



COMMUNE DE SAUGE AVIS OFFICIELS



Sirènes à l'essai

Le traditionnel test annuel des sirènes est agendé au mercredi 2 février pour toute la Suisse. Entre 13h30 et 16h, toutes les installations d'alarme sonores seront donc activées.

Il n'y a pas lieu de prendre des mesures de protection particulières.

L'Office fédéral de la protection de la population en charge de l'organisation de ce test remercie la population de sa compréhension. | cm

Bureau de vote

En vue du prochain scrutin cantonal et fédéral, le bureau de vote du 13 février a été constitué comme suit: Plagne (salle du conseil municipal au Haut du Village 8): présidente: Anne Grosjean; secrétaire: Sandrine Frutschi; membres: Nadia Leuenberger, Bernhard Müller, Mike Peter, Vincent Lefèvre. L'heure d'ouverture est de 11 heures à midi. | cm

Point de rencontre d'urgence

L'OSSM a validé la création d'un point de rencontre d'urgence (PRU) au centre communal de Plagne. Ce dernier doit permettre l'accueil de la population de Sauge et de Romont en cas de catastrophe; il doit pallier par exemple une coupure d'électricité de longue durée, remédier à l'absence de communication; voire permettre la distribution de biens de consommation de première nécessité. | cm

MIMOSA DU BONHEUR

Réservez un bon accueil aux écoliers de la région

Encore plus nécessaire cette année!

Du jeudi 27 au samedi 29 janvier prochain, des écoliers de la région vous proposeront des brins de mimosa, dans les rues ou au porte à porte. Réservez-leur bon accueil, ces jeunes vendeurs, et surtout la cause qu'ils défendent ainsi, méritent amplement votre générosité. Organisée au niveau

Mur de soutènement du trottoir à Frinvillier

Lors des travaux de réfection du mur, nous avons rencontré des problèmes d'infiltration d'eau. Depuis lors, de l'eau s'écoule sur le chemin de l'Ecole rendant la chaussée dangereuse. Plusieurs démarches ont été entreprises pour cer-

ner le problème. Finalement, il semblerait qu'il s'agisse d'une fuite d'eau sur la conduite qui se trouve sous la route cantonale. Des creusages sont en cours et nous remercions d'ores et déjà les citoyens de leur patience et de leur compréhension. | cm

ORVIN

Célébration œcuménique sous les étoiles



Dimanche dernier dans l'Eglise réformée Saint-Pierre d'Orvin, une trentaine de personnes ont célébré un culte œcuménique pour rendre visible l'unité des chrétiens dans la région. Les textes utilisés cette année ont été préparés par le Conseil des Eglises du Moyen-Orient.

Ils s'inspirent de la visite des Mages à Jésus nouveau-né. Les membres de l'assemblée ont pu poser des étoiles de papier sur un morceau de tissu bleu nuit

évoquant le ciel nocturne. L'unité visible de l'Eglise était perceptible. On y a reconnu sous les étoiles (voir photo JCL) Valérie Gafa, pasteur stagiaire réformée, Emmanuel Samusure, animateur pastoral catholique, Eric Naegele, pasteur de l'Eglise évangélique en mouvement, Daniel de Roche, pasteur réformé, le groupe de louange de l'Eglise en mouvement accompagné à l'orgue par Bernard Heiniger. | jcl

COMMUNE DE ROMONT AVIS OFFICIELS



Statistique de la population

En 2021, la population de Romont a enregistré une croissance de 17 personnes. La plus forte depuis ces 10 dernières années.

Le recensement effectué le 31 décembre 2021, relève que 220 personnes, dont 178 suisses et 42 étrangers (34 permis C, 7 autorisations de séjour B et 1 autorisation courte durée L) sont domiciliées dans la commune. Les étrangers proviennent de 11 nations différentes. En 2021, le contrôle des habitants a enregistré 1 naissance, 2 décès, 37 arrivées et 19 départs.

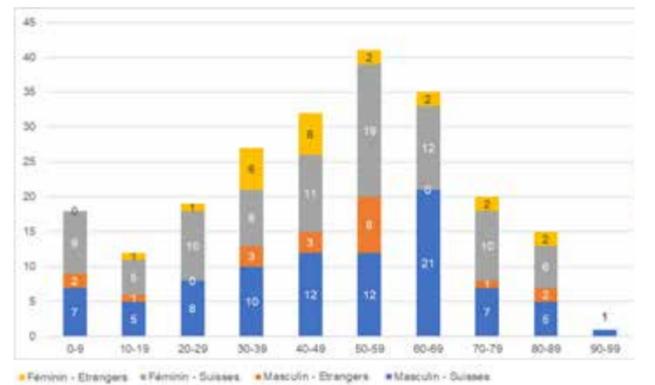
A ce jour, la commune compte 112 femmes (50,9%) et 108 hommes (49,1%); au chapitre de la confession, on relève 77 personnes protestantes (35%), 49 catholiques (22,3%) et 94 personnes sans confession ou hors religion reconnue (42,7%).

Selon l'état civil, il y avait au 31 décembre, 79 célibataires (35,9%), 106 personnes mariées ou en partenariat enregistré (48,2%), 11 personnes veuves (5%) et 24 personnes divorcées (10,9%).

Aux chiffres ci-dessus, il y a lieu d'ajouter 2 Suisses en séjour hebdomadaire. | cm

Pyramide des âges

Classes d'âges	Féminin	Masculin	Total	%	%
de 0 à 9 ans	9	9	18	8.18%	
de 10 à 19 ans	6	6	12	5.45%	22%
de 20 à 29 ans	11	8	19	8.64%	
de 30 à 39 ans	14	13	27	12.27%	
de 40 à 49 ans	17	15	32	14.55%	45%
de 50 à 59 ans	21	20	41	18.64%	
de 60 à 69 ans	14	21	35	15.91%	
de 70 à 79 ans	12	8	20	9.09%	32%
de 80 à 89 ans	8	7	15	6.82%	
de 90 à 99 ans	0	1	1	0.45%	
Total	112	108	220	100%	100%



La Croix-Rouge recherche des bénévoles

Nous traversons une période difficile. Depuis le début de la pandémie, la Croix-Rouge Canton de Berne a aidé plus de personnes que jamais auparavant. Cela n'a été possible que grâce au soutien des membres et des donatrices et donateurs, mais aussi grâce à l'engagement des bénévoles. Or, ce dernier fait de plus en plus défaut.

Les bénévoles fournissent un travail extrêmement précieux. Ils rendent visite et accompagnent des personnes âgées,

malades ou en fin de vie. Ils conduisent les personnes à mobilité réduite chez le médecin, à une dialyse ou chez le coiffeur, ou permettent aux proches aidants de souffler un peu.

En raison de la pandémie persistante, de plus en plus de bénévoles interrompent leur engagement. Les clientes et clients se heurtent à des délais d'attente, même pour les offres qui fonctionnaient bien auparavant. Les personnes qui en souffrent le plus

sont celles qui sont déjà isolées. Par conséquent, la Croix-Rouge a urgemment besoin de nouveaux bénévoles, en particulier pour le service de Soutien aux Proches. En cas d'intérêt, veuillez contacter le 032 329 32 72 (Biene), 032 489 10 03 (Tavannes) ou benevoles-seeland-jurabernois@crs-berne.ch. Informations détaillées: crs-berne.ch/benevoles.

La Croix-Rouge vous remercie d'avance de votre intérêt. | cm

COMMUNE D'ORVIN AVIS OFFICIELS



Nouveau commerce à Orvin: bon succès à Minibus Tours Sàrl

Le Conseil Municipal se félicite de l'implantation à Orvin d'une nouvelle entreprise de transports de personnes, Minibus Tours Sàrl., dirigée par Manuel Moser. Venu s'établir à Orvin depuis le Plateau de Diesse fin 2021 avec son entreprise, M. Moser est spécialisé dans le transport de personnes et d'écoliers, la location de minibus et l'organisation de voyages pour associations et entreprises. Il s'agit d'une nouvelle offre importante pour notre village et la région du Bas-Vallon, suite à la ces-

sation d'activités d'Aufranc Voyages due à la retraite de son propriétaire C. Aufranc.

Le CM souhaite plein succès à Manuel Moser et à Minibus Tours Sàrl. | cm



Conseil municipal: organisation des dicastères

Après discussions, le CM a décidé de reconduire l'organisation et la répartition des dicastères actuelles pour la prochaine législature 2022-2025:

- Patrik Devaux, maire: mairie, administration, police locale, personnel, règlements, promotion économique. Rempl.: Sylvain Grosjean.
- Arthur Balz: urbanisme,

tourisme, culture et loisirs. Rempl.: Gautier Boder.

- Stéphane Beney: alimentation en eau, évacuation des eaux, fontaines. Rempl.: Julien Tièche.
- Gautier Boder: écoles, EJC, jeunesse, transports, sécurité publique. Rempl.: Arthur Balz.
- Stéphane Chopard: finances,

social, politique du 3° âge. Rempl.: Patrik Devaux.

- Sylvain Grosjean, vice-maire: bâtiments municipaux, constructions, conciergerie. Rempl.: Stéphane Chopard.
- Julien Tièche: travaux publics, voirie, cimetière, déchets, éclairage public, énergie. Rempl.: Stéphane Beney. | cm

Réclame



LOGEMENTS POUR SENIORS

Les Roches
RESIDENCE MEDICO-SOCIALE

RÉSIDENCE POUR SENIORS À ORVIN DISPONIBLE DÈS L'AUTOMNE 2022

- Logements de 1 pièce, 2.5 et 3.5 pièces
- Loyers reconnus par les prestations compl. AVS
- Services à la carte (soins, repas, ménage, ...)
- Commerces et arrêt de bus à proximité

Demandez notre brochure au: 032 358 09 50

UN LIEU OÙ IL FAIT BON VIVRE

Les Oeuches 26 | 2534 Orvin | www.residence-les-roches.ch



Emplois


SAMAIDD
 Service d'aide
 et de maintien à domicile
 Saint-Imier et environs

Suite au développement constant de nos activités,

nous recherchons :
une infirmière ou ASSC à 100 %
une infirmière ou ASSC à 50 %

Le profil recherché : personne indépendante, ponctuelle, permis de conduire obligatoire.

Nous proposons un travail agréable au sein d'une petite équipe. Véhicule de service à disposition.

N'hésitez pas à nous appeler !

Tél. 079 439 28 95 – 079 607 19 96

www.samaidd.com – samaidd@bluewin.ch


MISE AU CONCOURS

Afin de compléter son équipe, la Municipalité de Saint-Imier met au concours le poste de

travailleur(euse) social(e) hors murs à 60 %

Le détail de l'annonce est disponible sous www.saint-imier.ch > administration > offres d'emploi

Entrée en fonction : de suite ou à convenir

Des renseignements peuvent être obtenus auprès de M. Alexandre Bédât, chef de service, tél. 032 942 44 94, courriel abedat@saint-imier.ch.

Accompagné des documents usuels, votre dossier de postulation sera adressé **jusqu'au 13 février 2022** au Conseil municipal, mention « TSHM », rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier.

bechtel-imprimerie.ch

Santé



Pour compléter notre équipe dès le 1^{er} avril, nous recherchons :

Serveur spécialiste en restauration H/F
Chef de rang H/F
Commis de rang H/F
Plongeur, Aide de cuisine H/F

Si vous êtes intéressé, transmettez-nous votre dossier **uniquement par mail** à info@restaurantdugolflesbois.ch

Fabian et Keunhyung ADAM | 2336 Les Bois | 032 961 18 26
info@restaurantdugolflesbois.ch | www.restaurantdugolflesbois.ch


Mise au concours
Municipalité de Reconvilier

La Municipalité de Reconvilier met au concours pour son administration un poste d'

employé(e) affecté(e) à la police administrative
 (degré d'occupation 80-100%)

Vos tâches

- Application de la réglementation communale
- Police administrative
- Procès-verbaux de scellés
- Notification d'actes de poursuites et judiciaires
- Activités diverses (huissier, rédaction de procès-verbaux, etc.)
- Divers travaux administratifs

Exigences

- Au bénéfice d'une formation commerciale ou équivalente
- Aisance en correspondance
- Titulaire d'un permis de conduire
- Disponibilité et flexibilité dans les horaires de travail
- Sens des responsabilités, de l'initiative et de l'organisation
- Capacité à s'imposer et résistance au stress

Nos prestations

Rémunération selon règlement communal et poste avec possibilité d'avancement

Entrée en fonction 1^{er} mars 2022 ou date à convenir

Renseignements M.-A. Léchet, Secrétaire municipal, 032 482 73 70

Les candidatures doivent être adressées, avec mention « postulation », jusqu'au 11 février 2022 au Conseil municipal, Route de Chaindon 9, 2732 Reconvilier, accompagnées des documents usuels et d'une photo.

Reconvilier, le 13 janvier 2022

Votre consommation d'alcool vous laisse-t-elle un goût amer ?

Le programme Alcochoix+ disponible auprès de Santé bernoise vous aide à contrôler votre consommation.

Prenez rendez-vous pour un entretien d'information. Les consultations ont lieu à Bienne, Moutier, Tavannes et St-Imier. Elles sont gratuites.

Fondation Santé bernoise

032 329 33 73

biene@beges.ch

Chat

www.santebernoise.ch

Consultation en ligne

sécurisée:



Santé bernoise
 Berner Gesundheit


Parler pour moins souffrir

Un entretien aide.

Anonyme et confidentiel. 24h sur 24.

Aide par mail: www.143.ch

Tel 143
 La Main Tendue

Compte 30-14143-9



C'est dans notre région que...

nous aimons vivre

nous habitons

nous éduquons nos enfants

nous nous promenons

nous achetons

nous faisons du sport

nous produisons

nous cultivons

nous étudions

nous communiquons avec nos amis

nous imprimons !

Une équipe motivée répondra à vos demandes

imprimerie

bechtel sa

imprimé en
 suisse

Bellevue 4 | 2608 Courtelary | www.bechtel-imprimerie.ch
 032 944 18 18 | info@bechtel-imprimerie.ch



AGYTEC, leader en Suisse dans des solutions de stockage, fabrique des éléments en acier inoxydable pour le secteur fromager, ainsi que du mobilier divers.

Nous sommes en pleine expansion et diversification.

Pour faire face à cette croissance, nous sommes à la recherche d'un

Constructeur d'appareils industriels /
Soudeur TIG à 100 % (H/F)
Votre profil

- CFC de constructeur en appareils industriels ou formation équivalente
- Expérience dans la procédure de la soudure de l'inox TIG
- Maîtrise de la lecture des plans CAD
- Rigueur dans la qualité de son travail et autonomie
- Idéalement bilingue français/allemand

Vos tâches

- Construction avec soudures apparentes et/ou meulées (TIG)
- Installation chez les clients (Suisse et Europe)
- Contrôle de la qualité
- Meulage, ébavurage et finition

Un défi passionnant vous est offert dans une PME dynamique qui est implantée dans une belle région, le Jura bernois. Une hiérarchie plate nous permet d'avoir une communication claire favorisant votre développement personnel ainsi que la vitalité de notre entreprise.

Affiliés à Swissmem, nous appliquons leur convention collective de travail. Notre site à Tavannes (15 minutes de Bienne) dispose de places de parc gratuites. Vous vous reconnaissez dans ce profil ?

Nous nous réjouissons de recevoir votre candidature à l'adresse suivante

Agytec SA, Gabriel Yoder, rue de la Dout 16, CH-2710 Tavannes
 Tél. 032 482 68 88, email : gabriel.yoder@agytec.ch

COMMUNE D'ORVIN AVIS OFFICIELS



Nouvelle campagne de vaccination à proximité

Au vu de la situation sanitaire et après la campagne de la 1^{re} et la 2^e dose, une équipe mobile de l'Hôpital du Jura bernois organise une nouvelle journée de vaccination à Orvin le lundi 31 janvier 2022. Cette journée aura lieu à la salle des Sociétés (bâtiment de l'Ecole primaire, entrée côté route des Prés-d'Orvin), de 10h30 à 18h30, sans rendez-vous. Les personnes qui souhaitent se

faire vacciner que ce soit pour une première, deuxième ou troisième dose peuvent venir à cette occasion. Elles sont priées d'apporter leur carte d'assurance-maladie, une pièce d'identité, le code personnel VacMe (si à disposition) ainsi que leur carnet de vaccination si possible. En outre, nous informons les citoyens qu'un délai de 4 mois est exigé entre la 2^e et la 3^e dose. | *cm*

Conseil municipal: nomination du vice-maire

Lors de sa première séance de l'année 2022, le Conseil municipal a traité les questions organisationnelles internes pour la nouvelle période de législature (2022 à 2025). A cette occasion, il a donc été notamment discuté du poste de vice-

maire. Comme lors de la précédente période, Sylvain Grosjean a été nommé vice-maire. Tous les conseillers municipaux sont ravis que M. Grosjean accepte de continuer son mandat de vice-maire et nous l'en remercions. | *cm*

Commission du tourisme: fenêtres de l'Avent

Tout comme l'année dernière, les décorations des fenêtres de l'Avent que vous avez proposées ont été très appréciées. Grâce à votre participation, l'événement pourra être renouvelé en 2022.

La Commission du tourisme remercie commerçants, entreprises, associations et privés qui ont consacré un peu de leur temps pour les décorations et l'accueil de nos citoyens. | *cm*

Statistique de la population de la commune d'Orvin

Etat au 31 décembre 2021: nombre d'habitants, fin 2020: 1201 habitants, fin 2021: 1218 habitants, évolution: + 17 habitants.

Arrivées: 90, départs: 68, naissances: 12, décès: 17.

Sexe: masculin: 624, féminin: 594.

Suisses: 1081, étrangers: 137.

Habitants par tranche d'âge: 0 à 10 ans: 138, de 11 à 20 ans: 109, de 21 à 30 ans: 119, de 31 à 40 ans: 164, de 41 à 50 ans: 128, de 51 à 60 ans: 201, de 61 à 70 ans: 168, de 71 à 80 ans: 118, de 81 à 90 ans: 59, 91 ans et +: 14.

Habitants par confession: protestants: 535, catholiques romains: 170, catholiques chrétiens: 26, sans confession ou autres: 487. | *cm*

Assemblée municipale de juin

Nous informons déjà la population que la prochaine assemblée municipale, dite des comptes, aura lieu le jeudi 23 juin 2022 à la halle de gymnastique d'Orvin.

| *cm*

COMMUNE DE SONCEBOZ-SOMBEVAL AVIS OFFICIELS



Des transports gratuits dès lundi pour Coop Reconvilier



Des panneaux signalent dès à présent les arrêts et les horaires des bus gratuits

La Municipalité rappelle que le commerce Coop de Sonceboz va fermer ses portes demain samedi à 17 h, pour permettre la construction d'un magasin agrandi et flambant neuf. Les travaux se dérouleront dès la fin de ce mois et le nouveau centre local devrait ouvrir au printemps 2023.

Par bus les lundi, mercredi et vendredi

Pour combler l'absence du magasin local, le géant orange proposera dès lundi des transports gratuits, aux habitants de Sonceboz-Sombeval, jusqu'à son grand centre commercial de Reconvilier.

Les bus circuleront trois fois par semaine, à savoir chaque

lundi, chaque mercredi et chaque vendredi. Deux arrêts sont prévus, le premier sur la place de Sombeval à 9h15, le second à l'entrée du parc de l'entreprise Sonceboz SA à 9h20.

Merci de respecter les places réservées

L'accès aux places de parc entourant le magasin étant évidemment impossible durant les travaux, deux cases de stationnement, sur le terrain en face de la Coop (triangle au nord de la rue) sont désormais réservées aux parents amenant leurs enfants à la crèche Au P'tit Soleil, et signalées comme telles, à savoir comme « dépose-minute ». Une troisième de ces cases est pour sa part réservée à un locataire qui n'a plus accès non plus à son endroit habituel de stationnement. Les automobilistes sont par avance remerciés de respecter ces limitations de stationnement, indispensables durant cette longue période de travaux. | *cm*

Le retour, depuis Reconvilier, est prévu à 10h30 environ. Un panneau d'information a d'ores et déjà été apposé pour signaler chaque arrêt.

Sacs à ordures: nouveaux points de vente

Durant la fermeture de notre Coop, les sacs à ordures officiels seront vendus en trois endroits de la localité.

Au Shop du Pierre-Pertuis, on trouvera des sacs de 17, de 35 et de 110 litres, quotidiennement (sept jours sur sept) de 6h à 21h.

Au café de la Clef (Sombeval), des sacs de 17 et de 35 litres seront en vente du mardi au vendredi de 8h à 13h30 et de 15h30 à 19h30, ainsi que le dimanche de 9h à 17h.

A l'administration communale enfin, tous les types de sacs taxés demeurent en vente (17, 35, 60 et 110 litres) durant les heures habituelles d'ouverture (lundi 10h-12h et 16h-18h, mardi à jeudi 10h-12h et 16h-17h30, vendredi 10h-12h).

L'EcoPoint au Brahon

Les conteneurs à déchets qui se trouvent actuellement sur la place de parc sise au nord du magasin Coop, seront installés dès lundi au Brahon, mais en dehors du périmètre barré. Les bennes à verre, à fer blanc et aluminium, à PET et plastiques, ainsi que le conteneur de Texaid, seront donc accessibles comme actuellement, du lundi au vendredi de 8h à 20h et le samedi de 8h à 18h.

Prudence, s.v.p.!

Les autorités municipales en appellent à la plus grande prudence de la population, automobilistes, cyclistes et piétons confondus, durant les quatorze prochains mois de travaux conséquents dans le secteur de la Coop et de la Poste.

Merci aux parents de sensibiliser leurs enfants à la nécessité de ne pas approcher le chantier et de circuler très prudemment en présence de machines et autres engins de chantier. | *cm*

Les visages du Conseil municipal



En image cette fois, les autorités municipales au grand complet, qui ont entamé avec enthousiasme la période 2022-2025. On reconnaît, de gauche à droite: Sacha Calegari (prévoyance sociale et santé, culture et loisirs), Bibiane Merazzi (finances, impôts et assurances), Livia Cavalier (protection de l'environnement et aménagement du territoire), Claude-Alain Wüthrich (maire, administration générale et sécurité publique), Claude Auderset (bâtiments, plan de zones et constructions), Chantal Tschannen (vice-maire, enseignement et formation) et Danijel Stanojevic (travaux publics, énergie et trafic). | *cm*

Dans 10 jours: pas de panique si les sirènes retentissent

Traditionnellement organisé chaque année le premier mercredi de février, le test général des sirènes sera donc mené dans une dizaine de jours, dans notre commune comme dans toutes les autres régions de Suisse. Entre 13h30 et 16h le mercredi 2 février, la population ne s'in-

quiétera donc pas d'entendre hurler des alarmes dont on vérifiera le bon fonctionnement d'une part, la couverture d'autre part. En cas de catastrophe majeure, ces sirènes doivent en effet être audibles par tous les habitants du pays. | *cm*

le clin d'œil
www.dessindepresse.ch

LES JOURNAUX SANS AIDE FINANCIÈRE



CATHOLIQUES

UNITÉ PASTORALE CATHOLIQUE BIENNE-LA NEUVEVILLE

BIENNE cure Sainte-Marie

Messes: vendredi 21 janvier, 18h, Sainte-Marie, crypte, Bienne (adoration à 17h); samedi 22 janvier, 17h, Saint-Nicolas, Bienne; dimanche 23 janvier, 10h **, célébr. œcum. égl. du Pasquart, Bienne; dimanche 23 janvier, 10h **, célébr. œcum., Notre-Dame de l’Assomption, La Neuveville; mardi 25 janvier, 9h, Christ-Roi, chapelle, Bienne; mercredi 26 janvier, 9h, Sainte-Marie, crypte; jeudi 27 janvier, 9h, Saint-Nicolas, Bienne; vendredi 28 janvier, 18h, Sainte-Marie, crypte, Bienne (adoration à 17h). Les messes avec ** sont avec certificat Covid 2G (+ masques).

Newsletter: s’inscrire à cdv-communautaire-catholique-pery@bluewin.ch

Contact (secrétariat, équipe pastorale, location de salles, funéraires, etc.): cure Sainte-Marie, Faubourg du Jura 47, 2502 Bienne 032 329 56 01, communautaire.francophone@kathbielbienne.ch, www.upbienne-laneuveville.ch.

PAROISSE CATHOLIQUE-CHRÉTIENNE ET DIASPORA DU CANTON DU JURA

SAINT-IMIER, rue Denise Bindschedler – Robert 4 + 6, case postale 207

Célébration œcuménique: dimanche 23 janvier à Corgémont, voir sous invitation. Prochaine messe le 6 février à 10h15.

PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE TRAMELAN

Messe: dimanche 23 janvier, célébration œcuménique à 10h à l’Armée du Salut. **Prière de Taizé**: mardi 25 janvier église catholique.

Secrétariat: ouvert le lundi matin et le jeudi après-midi. www.cathberne.ch/tramelan.

PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE VALLON DE SAINT-IMIER

Horaire liturgique: samedi 22 janvier, 18h à Saint-Imier; dimanche 23 janvier, 10h à Corgémont; jeudi 27 janvier, 19h à Saint-Imier.

Un livre à partager: vendredi 21 janvier, 19h à Saint-Imier

L’Evangile à la maison: lundi 24 janvier, 19h30 à Corgémont; jeudi 27 janvier, 20h à Saint-Imier.

Shibashi: mardi 25 janvier, 17h30 à Saint-Imier.

Caté-recontre: mercredi 26 janvier, 13h30 à St-Imier (parents bienvenus).

www.cathberne.ch/saintimier

TÉMOINS DE JÉHOVAH

SAINT-IMIER

rue du Vallon 28

jw.org (site officiel gratuit)

ÉVANGÉLIQUES

ÉGLISE MOUVEMENT

ORVIN Le Crêt 2

Culte: dimanche 23 janvier, 10h, en présentiel. Le port du masque est obligatoire. Programme pour les enfants sur place. Possibilité de suivre le culte en live sur notre chaîne YouTube: église mouvement.

Pasteurs: Odile Darcey 079 253 71 01 et Eric Naegele, 079 816 95 51. contact@eglisemvmt.ch, www.eglisemvmt.ch.

ÉGLISE DU ROC

SAINT-IMIER Jacques-David 12

Soirées de prières: vendredi 21 janvier et samedi 22 janvier à 20h. Pour toucher le ciel et pour changer le monde. **Célébration Alliance +**: dimanche 23 janvier à 10h. Pour des raisons sanitaires, la rencontre est décentralisée dans chaque communauté. Maximum 50 personnes. Garderie et école du dimanche. Merci de respecter les règles sanitaires: port du masque, distance et désinfection des mains. **Quartier Libre**: dimanche 23 janvier de 14h30 à 16h30, pour les enfants de 6 à 12 ans, à l’ancien Buffet de la

RÉFORMÉES

COLLABORATION DES PAROISSES RÉFORMÉES DE L’ERGUËL

Célébration œcuménique: dimanche 23 janvier, 10h, au temple de Corgémont. Célébration œcuménique dans le cadre de la semaine de l’unité des chrétiens. Officiant-es: David Kneubühler et Raffaëlle Quinche. Certificat Covid et pièce d’identité obligatoires. **Ecoute et prière**: 077 423 20 20 ou ecoute@referguel.ch.

Collaboration: Matteo Silvestrini, 079 289 95 06, matteo.silvestrini@referguel.ch. Aumônerie des homes: Macaire Gallopin, 076 740 82 50, macaire.gallopin@referguel.ch. www.referguel.ch.

PAROISSE RÉFORMÉE CORGÉMONT ET CORTÉBERT

Célébration œcuménique: dimanche 23 janvier, voir sous collaboration des paroisses réformées et invitation. **Groupe de prière œcuménique**: tous les mercredis, à 19h15 au temple de Corgémont pour un temps de prières et de silences.

Pasteur: David Kneubühler, 079 823 75 84, david.kneuebuehler@referguel.ch. Services funèbres: 0800 225 500. Présidente du conseil de paroisse: Christine Brechbühler, 079 565 93 66, c.brechbuehler@gmx.ch. Réservation salle de paroisse: E. Hohermuth, 032 963 11 89, 4hohermuth@bluewin.ch. 032 489 17 08, corgecorte@referguel.ch, www.referguel.ch.

PAROISSE RÉFORMÉE COURTELARY ET CORMORET

Cultes: dimanche 23 janvier, voir sous collaboration des paroisses réformées et invitation.

Prochain culte à Courtelary: dimanche 30 janvier à 10h.

Partages bibliques: prochaine date: 10 février, 20h à la salle de paroisse de Courtelary, Ramées 1.

Coin enfant: disponible durant toutes les célébrations à l’église.

Prêt entre particuliers: vous souhaitez emprunter/mettre à disposition un outil de jardinage ou de cuisine? Allez voir dans la vitrine devant la maison de paroisse de Courtelary, Ramées 1. **Absence de la pasteure**: des services de remplacement sont assurés pour les événements de ces prochaines semaines. Besoin de soutien, vous pouvez appeler 032 944 11 63. La permanence est assurée.

Président: Philippe Hauri, 079 271 99 10, philippe.hauri@bluewin.ch. Secrétaire: Annelise Stieger, 079 413 47 32, annelise@bluewin.ch. Réservation de la salle de paroisse: Philippe Hauri, 079 271 99 10. Services funèbres: 0800 225 500. www.referguel.ch.

PAROISSE RÉFORMÉE LA FERRIÈRE

Célébration œcuménique: dimanche 23 janvier, voir sous collaboration des paroisses et invitation.

Conseil de paroisse: jeudi 27 janvier à 8h30 à la cure.

Prochain culte à la Ferrière: dimanche 6 février à 10h avec le pasteur Daniel Wettstein.

Offres en ligne: sur le site www.referguel.ch, vous trouverez des textes, méditations, poèmes et toutes les infos utiles concernant notre paroisse et celles de l’Erguël.

Facebook/Instagram: les Paroisses réformées de l’Erguël sont désormais aussi présentes sur les réseaux sociaux. N’hésitez pas à nous suivre.

Envie d’une visite?: prenez contact avec nos deux dames visiteuses: Suzanne Stauffer (032 961 11 58), Lotti Lanz (032 961 16 43) ou avec le pasteur (coordonnées ci-dessous). Ils se feront un plaisir de passer.

Ecoute et prière: cette ligne des paroisses de l’Erguël est à votre disposition pour parler, vous apaiser, faire le point, reprendre courage, retrouver confiance et/ou demander une prière. N’hésitez pas à téléphoner au 077 423 20 20 ou envoyez un courriel à: ecoute@referguel.ch.

Pendant l’arrêt de travail de M. S. Médebielle, le pasteur desservant Daniel Wettstein est au service des paroissiens, téléphone: 079 229 34 84, daniel.wettstein@unine.ch. Présidente: Pierrette Wäfler, 032 961 15 81 ou 079 291 42 05. Secrétariat: laferriere@referguel.ch. www.referguel.ch. Services funèbres: 0800 225 500.

PAROISSE RÉFORMÉE DE RONDCHÂTEL

PÉRY rue du Collège 12

Cultes: dimanche 23 janvier, à 10h à l’église de Vauffelin. Officiante: Marie-Laure Krafft Golay. Offrande en faveur de la Société biblique suisse, Bienne (mention code 72 50).

Proposition d’intercession: dans la semaine à venir, nous sommes invités à prier pour les communautés et Eglises libres (Alliance évangélique).

Catéchisme 8H: lundi 24 janvier, 17h-19h30, salle de paroisse Péry. **Catéchisme 10H**: vendredi 28 janvier, 18h-21h, Le Vide à la Source à Bienne. Samedi 29 janvier, 8h30-15h, Le Vide au Grain de sel à Orvin et à Develier. **A votre disposition**: nos pasteurs se tiennent à votre disposition pour un temps de discussion ou un échange de message, n’hésitez pas à les contacter: Daniel de Roche 079 337 50 76, Gilles Bourquin 079 280 20 16.

Site internet: votre paroisse continue d’être présente au travers de son site www.paroisse-ronchatel.ch où vous pourrez consulter les informations qui seront actualisées au fur et à mesure. **Fruits TerrEspoir**: livraisons le 27 janvier à Péry et Vauffelin, le 28 janvier à Orvin. Les prochaines commandes sont à remettre jusqu’au 11 février.

032 485 11 85 (lundi: 13h-17h30, vendredi: 7h45-11h30), contact@paroisse-ronchatel.ch, www.paroisse-ronchatel.ch. Services funèbres: 079 724 80 08. Location de

salles 032 485 11 85: Grain de sel, Orvin; salle de la Cure, Orvin; salle de paroisse, Péry. Visites: Daniel de Roche 079 337 50 76, Gilles Bourquin 079 280 20 16. Catéchisme: 7H et 8H, Anne Noverraz, 079 852 98 77, 9H, Anne Noverraz, 079 852 98 77, et Christian Borle, 078 739 58 28, 10H, Anne Noverraz, 079 852 98 77, Christian Borle, 078 739 58 28, et Pierre-André Kuchen, 079 136 76 74, 11H, Anne Noverraz, 079 852 98 77, Christian Borle, 078 739 58 28, et Daniel de Roche, 079 337 50 76.

Durant l’arrêt de travail de notre pasteur Serge Médebielle, le pasteur desservant Daniel Wettstein est au service des paroissiens, tél 079 229 34 84. Présidente: Catherine Oppliger, 078 761 46 38. Secrétariat: renan@referguel.ch. www.referguel.ch. Services funèbres: 0800 225 500.

PAROISSE RÉFORMÉE RENAN

Célébration œcuménique: dimanche 23 janvier, voir sous collaboration des paroisses réformées et invitation.

Offres en ligne: textes, méditations, poèmes, célébrations en ligne et toutes les infos utiles concernant notre paroisse et celles de l’Erguël: www.referguel.ch.

Ecoute et prière: cette ligne des paroisses de l’Erguël est à votre disposition pour parler, vous apaiser, faire le point, reprendre courage, retrouver confiance et/ou demander une prière. N’hésitez pas à téléphoner au 077 423 20 20 ou envoyez un courriel à: ecoute@referguel.ch.

Durant l’arrêt de travail de notre pasteur Serge Médebielle, le pasteur desservant Daniel Wettstein est au service des paroissiens, tél 079 229 34 84. Présidente: Catherine Oppliger, 078 761 46 38. Secrétariat: renan@referguel.ch. www.referguel.ch. Services funèbres: 0800 225 500.

PAROISSE RÉFORMÉE SAINT-IMIER

Célébration œcuménique: dimanche 23 janvier, voir sous collaboration des paroisses réformées et invitation.

Congé du pasteur: le pasteur Macaire Gallopin sera en congé paternité jusqu’au 8 février.

Coin-enfants à la collégiale: disponible à la collégiale, pour les petits qui accompagnent leurs parents.

Femmes protestantes: la Baratte est en pause pour quelques semaines, en attendant des jours meilleurs.

Après-midis récréatifs des aînés: prochaine rencontre mardi 1^{er} février, de 14h30 à 17h30 à la cure.

Respiration: le mercredi de 12h à 12h30: en pause jusqu’au 9 février.

Coin-méditation à la collégiale: situé dans l’abside nord, il vous accueille durant les heures d’ouverture de la collégiale, de 7h à 17h. Brochures et bibles à consulter ou à emporter, ambiance propice à la détente et à la réflexion.

Nous restons à votre service!: la prudence reste de mise, surtout pour nos aînés. Nous sommes toujours à leur disposition pour tout service, commission, transport chez le médecin, ou simplement pour un entretien téléphonique. Le secrétariat est atteignable de 8h30 à midi, et de 14h à 16h30. Notre pasteur est également

INVITATION

Célébration de la Semaine de l’unité Dimanche 23 janvier

En raison de la situation sanitaire, nous allons vivre notre célébration de façon décentralisée. Une cérémonie et un message à vivre ensemble dans quatre communautés différentes du Vallon.

- **Temple de Corgémont à 10h** avec le certificat Covid: pour les Réformées et les Catholiques-chrétiens.
- **Eglise Catholique Romaine de Saint-Imier à 10h** avec eucharistie, et ceci sans certificat Covid.
- **Eglise Méthodiste Béthania de Saint-Imier à 9h30** sans certificat Covid (encore 15 places disponibles).
- **Eglise évangélique Le ROC à Saint-Imier à 10h** sans certificat Covid. Possibilité de trouver le message et la liturgie sur le site suivant: <http://egliseroc.wordpress.com>. Bienvenue à tous!

joignable au numéro indiqué ci-dessous. Nous continuons de privilégier les entretiens téléphoniques par rapport aux visites à domicile.

Pasteur: Macaire Gallopin, 076 740 82 50, macaire.gallopin@referguel.ch. Aumônerie des homes: Macaire Gallopin. Secrétariat: Corinne Perrenoud, 032 941 37 58, paroisse.st-imier@hispeed.ch. Présidente du conseil de paroisse: Françoise Zwahlen Gerber, 079 696 74 30, francoise.zwahlen@gmail.com. Services funèbres: 0800 22 55 00. Le plan annuel des cultes est à disposition sur le présentoir de la collégiale, ainsi qu’à la cure. www.referguel.ch.

PAROISSE RÉFORMÉE SONCEBOZ-SOMBEVAL

Culte: prochain culte à Sombeval le dimanche 30 janvier.

Secrétariat: Katia Sulliger, 079 669 78 19, sonceboz-sombeval@referguel.ch. Pasteur: Eric Geiser, 079 533 47 12, e.geiser@gmx.ch. www.referguel.ch/paroisses/sonceboz-sombeval. Services funèbres: 0800 225 500.

PAROISSE RÉFORMÉE SONVILIER

Célébration œcuménique: dimanche 23 janvier, voir sous collaboration des paroisses réformées et invitation. **Fondue soutien**: au vu de la situation sanitaire, la traditionnelle fondue de soutien de la paroisse ne pourra pas avoir lieu en janvier cette année. D’autres informations suivront.

Pasteur: Alain Wimmer, 079 240 63 16 (aussi SMS et WhatsApp), alain.wimmer@referguel.ch. Présidente de paroisse: Beatrix Ogi, 079 725 15 41. Location de la maison de paroisse: Mélanie Walliser Stevens, 077 429 74 59, location@paroissesonvilier.ch. Services funèbres: 0800 225 500. www.referguel.ch.

STIFTUNG FÜR DIE PASTORATION DER DEUTSCHSPRACHIGEN REFORMIERTEN

TAVANNES rue du Pasteur Frêne 12

Gottesdienst: am 23. Januar um 10 Uhr in Moutier mit Pfarrer Stefan Meili. Es besteht Maskenpflicht. **Kaffeepause St-Imier**: am 26. Januar um 10 Uhr im Plein-soleil.

Pfarrer Stefan Meili, 079 363 97 16

ARMÉE DU SALUT TRAMELAN Grand-Rue 58

Célébration œcuménique à l’Armée du Salut: dimanche 23 janvier à 10h, dans le cadre de la Semaine de Prière pour l’Unité des Chrétiens. Passeport sanitaire demandé. Diffusé en direct (YouTube, Armée de Salut Tramelan), Speakids (enfants) et garderie. **Prière 29B12**: lundi 24 janvier, dès 19h30, nous prions pour vous. **Prière**: mardi 25 janvier, 9h. **Cours de danse enfants (8-12 ans)**: mardi 25 janvier, 18h. *Pascal Donzé, 032 487 44 37, tramelan.armeedusalut.ch.*

ÉGLISE BAPTISTE L’ORATOIRE TRAMELAN rue A. Gobat 9

Culte en commun: dimanche 23 janvier, 10h à l’Armée du Salut. **Instruction religieuse**: mardi 25 janvier, 17h15. **Etude biblique**: mardi 25 janvier, 20h avec Marc Schöni. *032 487 43 88 ou 032 487 31 40, www.oratoiretramelan.ch.*

PAROISSE RÉFORMÉE TRAMELAN

Célébration œcuménique de la Semaine de Prière pour l’Unité des Chrétiens: dimanche 23 janvier, 10h, locaux de l’Armée du Salut. Taxi: prière de s’annoncer le matin même entre 8h et 9h au 079 825 56 14. **Célébrations œcuméniques aux homes**: merci de vous renseigner auprès de la direction des homes.

Missions: le montant de la cible 2022 s’élève à 38 986 francs. Si vous le pouvez, nous vous invitons à faire un don sur le CCP 25-8472-6 «Paroisse réformée de Tramelan, Missions, Tramelan».

Dès le 1^{er} janvier de cette année, l’EPER et Pain pour le Prochain ont scellé leur union sous le nom de «EPER-Entraide Protestante Suisse» une synergie bénéfique en faveur des démunis. Malgré la situation sanitaire, merci de continuer à soutenir la mission.

Nota bene: les activités annoncées peuvent être sujettes à modification selon les restrictions sanitaires édictées; merci de votre compréhension.

Présidente de paroisse: Evelynne Hiltbrand, 079 717 05 39, evelynne.hiltbrand@par8.ch. Pasteur: Philippe Kneubühler, 078 616 71 57, philippe.kneuebuehler@par8.ch. Secrétariat: Lorena von Allmen, 032 487 48 20, lorena.vonallmen@par8.ch. Réservation de l’église: Vsevolod Dmitriev, 079 863 17 46, vsevolod.dmitriev@par8.ch. www.par8.ch. Services funèbres: 0848 77 88 88.

PAROISSE RÉFORMÉE VILLERET

Prière matinale: mardi 25 janvier 6h30 à la cure.

Petit café: mardi 1^{er} février dès 9h30 à la cure.

Information: à la suite des inondations du mois de juin, le chauffage de l’église est hors service. Dès lors et jusqu’à nouvel avis, les services funèbres auront lieu à l’église de Courtelary ou à la chapelle de Saint-Imier.

Pasteur: Matteo Silvestrini, 079 289 95 06, matteo.silvestrini@referguel.ch, à votre disposition tous les jours, sauf le lundi. Présence pastorale au bureau le vendredi de 8h à 10h30. Secrétariat: 032 941 14 58, villeret@referguel.ch, ouvert le vendredi de 8h à 11h30. Site internet: www.referguel.ch. Services funèbres et urgences: 0800 225 500.

gare de Saint-Imier, sans inscription. 2 heures de plaisir. QL spécial hiver: Olympique des neiges.

Service d’entraide disponible pour tous: écoute, partage, coup de main et prière, Luc et Renate Normandin 032 941 58 25.

Autres activités: cours de formation et de réflexion, différents groupes de maison durant la semaine. Pour info, contactez le pasteur au 032 941 58 25.

Luc et Renate Normandin, 032 941 58 25, <http://egliseroc.wordpress.com>.

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE MÉTHODISTE BÉTHANIA

SAINT-IMIER Fourchaux 36

Culte ACCVA: dimanche 23 janvier à 9h30. Les messages du culte peuvent être écoutés sur le blog de www.la-bethania.ch.

Caté: vendredi 21 janvier à 17h.

Caté: vendredi 28 janvier à 17h.

Cellule Haut-Vallon: vendredi 28 janvier à 20h.

A votre disposition: la pasteure est à votre disposition si vous ressentez le besoin de partager, si vous avez des questions, des soucis ou des demandes de prières.

Pasteur: Iris Bullinger, 032 941 49 67, 079 685 56 77, www.la-bethania.ch

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE ACTION BIBLIQUE

SAINT-IMIER rue Paul-Charmillot 72

Culte: dimanche 23 janvier, 10h, Film sur les camps JAB, présentation Daniel Eicher (aussi en ligne).

Club d’enfants: jeudi 27 janvier, 12h **JAB junior**: vendredi 28 janvier, 19h. Dans le respect des règles sanitaires en vigueur!

Pasteur: David Weber, djw.weber@gmail.com. www.ab-stimier.ch.

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE DU PIERRE-PERTUIS

SONCEBOZ Pierre-Pertuis 2

Culte: dimanche 23 janvier, 10h.

Message de Joël Prohin: dimanche 23 janvier, 11h, *Qu’est-ce qu’être fort et comment reconnaître et assumer nos faiblesses, II Corinthiens 12.*

Rencontre de prière: mardi 25 janvier, 20h.

Répétition de chants: mercredi 26 janvier, 19h30.

www.eepp.ch

ÉGLISE NÉO-APOSTOLIQUE SAINT-IMIER rue de Châtillon 18

Services religieux: dimanche 23 janvier 9h30.

A distance: services religieux par vidéo (IPTV) sont disponible les dimanches, sur internet: <http://skipa.tv/channels/geneva/> Nom d’utilisateur: lemot, mot de passe: ena2020 www.nak.ch.

Didier Perret, dpe2610@gmail.com, 079 240 72 73,

COMMUNE DE PÉRY-LA HEUTTE AVIS OFFICIELS



Deux pommiers centenaires seront entourés par de jeunes arbres

Les services techniques municipaux, assistés par le professionnel spécialisé Fredy Friedli, ont procédé la semaine dernière à des travaux d'entretien importants, sur le verger qui s'étend à l'Est du commerce Volg. Un terrain dont on rappellera qu'il est entièrement en mains communales, depuis la décision d'acquisition prise en assemblée municipale de juin dernier.

Bien malades

Des six arbres fruitiers qui formaient ce verger, quatre ont été purement et simplement abattus. Ils étaient en effet dans un état de vieillesse et de pourriture très avancées, qui justifiaient pleinement leur sacrifice.

Deux seuls pommiers, âgés d'un siècle environ selon le spécialiste, ont été maintenus en place. Ils demeureront là durant quelques années encore, afin de

prendre soin de la biodiversité; ces deux vieux arbres offrent en effet des habitats très appréciés à divers insectes, oiseaux et autres représentants de notre précieuse faune.

Un printemps prometteur

Au printemps prochain, la Municipalité procédera à la plantation de quatre nouveaux fruitiers. Les espèces seront soigneusement choisies, sur la base de plusieurs critères de durabilité: leur caractère indigène, leur bonne adaptabilité au terrain, leur diversité et leur valeur biologique.

Ainsi qu'elle le fait déjà pour de nombreuses surfaces vertes qui enrichissent nos deux villages, la Commune entretiendra ce verger dans une optique de développement durable, non sans veiller à ce qu'il embellisse le village, à l'époque de la floraison notamment. | cm



Un des arbres abattus, dont on constate qu'il était bien malade...

Les mesures hivernales sont toujours en vigueur !

Les services techniques municipaux rappellent à la population que les mesures hivernales sont en vigueur, sur tout le territoire communal, jusqu'au 31 mars prochain.

Nuitamment, à savoir dès 20h et jusqu'à 8h, ces deux prochains mois encore, le parking nocturne demeure donc formellement interdit, dans tout l'espace public, de 20h à 8h; durant ce laps de temps, les véhicules doivent donc stationner dans un garage ou sur une place privée, afin que le service des travaux publics procède au salage et au déneigement des rues.

En cas de neige, mais pas seulement

Il est primordial que cette règle soit appliquée à la lettre, sachant qu'un seul véhicule stationné illégalement peut entraver le travail sur une rue entière, avec des effets sur plusieurs jours en cas de chutes de neige continues.

Par ailleurs, on soulignera que le salage est aussi important que le déneigement. Lorsque le blanc manteau de nos rues a disparu, des plaques de glace peuvent se former, qui sont dangereuses

pour tous les usagers, des piétons aux automobilistes.

Deux places à disposition durant la nuit

Pour les automobilistes qui ne possèdent ni place privée ni garage, ainsi que pour les visiteurs, la place de stationnement sise aux abords du centre communal, ainsi que celle de l'Eglise, sont ouvertes de 16h à 8h.

Le matin, ces deux places sont à leur tour déneigées; il est donc important de les libérer dès 8h.

Les autorités attirent l'attention des conducteurs sur les dangers qui se multiplient en cas de chutes de neige. En effet, pour pouvoir effectuer un travail efficace, garant de la sécurité du trafic, les services de la voirie doivent parfois mener des manœuvres particulières, en contresens de la circulation autorisée. Il convient donc de se montrer extrêmement prudent en présence de véhicules techniques.

Amendes salées...

Un avertissement important: les contrevenants aux directives

hivernales sont amendés par la police administrative, conformément à la législation en vigueur.

La population est par avance remerciée de veiller à ne rien déposer, au bord des routes, qui pourrait entraver le travail de salage ou de déneigement. Les propriétaires fonciers veilleront de surcroît à tailler arbres, haies et buissons de manière à laisser un passage aisé aux véhicules d'entretien.

Dernière consigne importante: il est formellement interdit de pousser ou de lancer la neige sur la chaussée, à partir de terrains privés.

Plaisirs de la luge

Dès que les conditions d'enneigement seront à nouveau suffisantes, le chemin du Pré-la-Patte sera réservé à la pratique de la luge, sur le tronçon entre le bovi-stop du pâturage et l'intersection avec le chemin de la Verrière. Toute circulation automobile y sera par conséquent formellement interdite.

Pour la montée comme pour la descente, les véhicules emprunteront donc le chemin qui passe par la Combe. | cm

Rappel

Rappelons encore que les deux EcoPoint permettent de déverser, dans les conteneurs ad hoc: le fer blanc (boîtes de conserve), l'aluminium, le verre vide, le PET (uniquement les bouteilles à boissons), les piles et autres accumulateurs utilisés par les ménages, ainsi que les textiles et chaussures usagés propres.

A Péry, derrière la maison communale, les huiles usagées peuvent être déversées dans deux récipients distincts (merci de ne pas mélanger l'huile minérale et l'huile végétale). Tous les autres déchets doivent être éliminés dans des sacs, par Celtor ou par ramassage périodique, selon leur nature. Le MémoDéchets 2022 de Péry-La Heutte vous donnera toutes informations à ce sujet (www.memotsdechets.ch).

A signaler qu'une application pour smartphone et tablette est téléchargeable gratuitement sur l'App Store ou sur Google play. | cm

Vaccination au Centre communal

L'hôpital du Jura bernois a démarré une nouvelle campagne de vaccination mobile sans rendez-vous au début 2022 pour la population du Jura bernois.

Elle sera présente au Centre communal de Péry:

- mardi 1^{er} février de 10h à 18h30
- mercredi 2 février de 10h à 18h30

- Vaccinations proposées: 3^e dose booster
- En principe et au niveau de notre information, seul le vaccin Pfizer sera administré.
- Une personne ayant reçu 2 doses de Moderna peut recevoir le Pfizer en 3^e dose s'il le souhaite.
- 1^{re} ou 2^e dose (également possible), mais inscription préalable sur VACME souhaitée. Merci d'en prendre note! | cm

Une révision, des mesures

Notre organe de contrôle, la société Soresa, vient de nous adresser son rapport faisant suite à la révision intermédiaire qu'elle a effectuée sur nos comptes 2021. Elle n'a rien de spécial à signaler concernant cet exercice, la comptabilité communale étant gérée de la meilleure des manières.

En ce qui concerne la protection des données, sujet sen-

sible s'il en est actuellement, Soresa relève en revanche quelques petites lacunes. Une partie de ces dernières seront gommées par le nouveau système que Virtual va mettre en place tout prochainement. Les autres modifications nécessaires, pour atteindre une sécurité optimale, seront apportées sans délai par le personnel administratif. | cm

La Heutte: la Fête du pont reprend vie cet hiver !



Grâce à la Commission d'animation culturelle, La Heutte renoue avec une fête ancestrale très attendue

Abandonnée comme nombre de traditions régionales, la Fête du pont renaît de ses cendres à La Heutte. La population de la commune est très cordialement invitée à se réunir sur place, en extérieur, le mercredi 2 février prochain.

Après trois mois d'ombre

Historiquement, les habitants de La Heutte organisaient une manifestation populaire, le 2 février de chaque année, pour se réjouir du retour du soleil, qui éclaire ce jour-là le milieu du pont sur la Suze. Ce prétexte n'a rien de futile, qu'on en juge plutôt: à partir du 2 février et de ce rayon qui illumine à nouveau le centre du pont, les habitants de la partie sud de La Heutte savent qu'ils peuvent désormais compter en jours, en quelques jours même, le temps à attendre que

le soleil éclaire à nouveau leurs maisons; un moment apprécié à sa juste valeur, sachant que ces habitations passent chaque hiver trois mois dans l'ombre.

Sur le pont...

Rendez-vous est donc donné à toutes et tous, dans une douzaine de jours, sur le pont de La Heutte, où la fête sera populaire et intergénérationnelle. Le Centre d'animation jeunesse (CAJ) proposera effectivement sur place une animation destinée aux enfants; ces derniers seront invités à fabriquer des lanternes, au moyen de bocaux de verre.

Dans cette optique, un avis est lancé aux participants: les personnes qui possèdent de jolis bocaux de verre blanc peuvent les prendre avec eux.

... en musique et en gourmandise

La musique sera évidemment omniprésente, dans des registres assez divers pour réjouir toutes les tranches d'âge.

Des stands de nourriture et de boissons seront installés sur place, où l'on pourra se restaurer d'une succulente raclette sur pain et de délicieuses crêpes bretonnes concoctées par Agnès, tout en dégustant vin chaud et thé d'hiver, de fabrica-

tion maison s'entend. A signaler que les organisateurs, emmenés par Céline Chavallaz et Nathalie Egger, ont fait le choix d'utiliser de la vaisselle réutilisable, histoire de limiter l'impact écologique de la manifestation.

La circulation étant évidemment fermée sur le pont durant cette joyeuse fête, les visiteurs motorisés sont invités à stationner sur la place du Lion d'Or. | cm

Mercredi 2 février, de 16h à 19h sur le pont de La Heutte, qui sera fermé à la circulation

Un départ à l'administration

Secrétaire de l'administration des finances, engagée à un taux de 40 pour cent, Aurélie Hadorn a présenté sa démission pour le 31 mars prochain. La Municipalité adresse ses remerciements chaleureux à cette employée très appréciée, dont le travail a toujours donné pleine satisfaction. Les autorités et ses collègues de l'administration souhaitent d'ores et déjà à Aurélie Hadorn un avenir radieux, au niveau familial aussi bien que dans sa future vie professionnelle. | cm

Les écoliers méritent mieux !

Le littering n'est pas compatible avec le vivre-ensemble

Autorités et services techniques confondus, la Municipalité en appelle à la conscience et aux efforts de tous, jeunes et moins jeunes, pour que notre commune offre à la population et aux visiteurs une image générale et des conditions de vie les plus souriantes possibles.

Triste spectacle autour de l'école

Dans un premier temps, la Municipalité invite tous les utilisateurs des espaces et des bâtiments publics à les laisser ou les remettre dans l'état où chacun aime les trouver.

Cette demande s'adresse en particulier aux personnes qui passent du temps autour du Centre communal et de l'école, en soirée ou en fin de semaine.

Trop souvent en effet, les concierges de ces bâtiments doivent ramasser, sur le préau et les places de stationnement, quantité de bouteilles vides ayant contenu des boissons alcoolisées, des mégots de cigarettes, des mégots de

multiples déchets, peu ragoûtants et même parfois dangereux pour les enfants.

Les écoliers méritent bien mieux que de s'amuser dans un cadre sale. Le respect de l'espace public, et en particulier des zones scolaires, est une des premières expressions du savoir-vivre.

Merci pour votre effort

Par ailleurs, les deux EcoPoints de la commune (place du Lion d'Or à La Heutte et Grand-Rue à Péry) sont à nouveau le théâtre de nombreuses incivilités et autres actes amendables. Certains citoyens abandonnent effectivement en ces endroits leurs déchets ménagers, dont on rappellera qu'ils doivent être glissés dans des sacs consignés officiels, puis dans les conteneurs semi-enterrés qui se trouvent sur la place du Lion d'Or de La Heutte, ainsi qu'en quatre lieux de Péry (rue du Perset, place de la Gare, rue des Maléchielles et rue du Collège).

Merci à tous de respecter ce principe de base.

RECETTE D'ICI

Cuisses de poulet chasseur

Les recettes sont composées de produits saisonniers de la région

PRÉPARATION

Nettoyer les champignons en les essuyant à l'aide d'un chiffon humide et propre. Emincer. Réserver. Eventuellement enlever la peau du poulet. Chauffer l'huile dans une cocotte et y faire dorer le poulet. Assaisonner de sel et poivre. Ajouter les champignons et les faire revenir. Mouiller avec le bouillon. Couvrir et laisser mijoter à feu doux pendant 30 minutes. Avant de servir, affiner la sauce avec la crème, le jus de citron et le persil haché.

INGRÉDIENTS

- | | |
|----------------------------|--------------------|
| 1 cs huile | |
| 150 g champignons de Paris | |
| 4 cuisses de poulet | |
| 1 dl bouillon de volaille | |
| Sel et poivre | |
| <i>Pour la finition</i> | |
| | 3-4 cs crème à 35% |
| | 1 cs jus de citron |
| | 1 cs persil haché |

Réclame



Boucherie Charcuterie Junod
Grand-Rue 16
2606 Corgémont
032 489 17 61

AVIS MORTUAIRE

*Il a passé au milieu de nous, simple,
souriant et bon.
Que ton repos soit doux comme ton cœur fut bon.*

Son épouse: Hélène Leibundgut-Beuchat
Ses enfants: Hélène Vaccher-Leibundgut, ses fils Gaetano et Luca
Werner Leibundgut
Andréas et Gerlane Leibundgut-Cardozo
ainsi que les familles parentes et alliées ont le chagrin de faire
part du décès de

**Monsieur
Werner Leibundgut**

1930-2022

leur cher époux, papa, beau-papa, grand-papa, beau-frère, oncle,
parent et ami.

2606 Corgémont, le 13 janvier 2022
Chemin des Platanes 1

Le dernier adieu a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Cet avis tient lieu de faire-part

AVIS MORTUAIRE

*Dieu est Amour
Gott ist Liebe*

Son épouse: Liseli Zürcher-Lüdi
Sa fille: Christine et Carmine Picariello-Zürcher
Son petit-fils: Raphaël et Christelle Schlup-Steiner
et leurs enfants Florian et Mathis
Son frère: Fernand Zürcher et famille

ainsi que les familles parentes et alliées ont la tristesse de faire
part du décès de

**Monsieur
Henri Zürcher**

leur cher époux, papa, beau-papa, grand-papa, arrière-grand-
papa, frère, oncle, parrain, cousin, parent et ami qui s'est
endormi paisiblement dans sa 90^e année.

2560 Nidau, le 15 janvier 2022
Gurnigelstrasse 3

Le dernier adieu a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Der letzte Abschied fand in der Intimität der Familie statt.

Cet avis tient lieu de faire-part



REMERCIEMENTS

Du fond du CŒUR, nous tenons à vous remercier pour la sympathie que vous nous avez témoignée lors du décès de notre CHÈRE LYNE. C'est avec une profonde émotion que nous avons ressenti votre soutien lors de la cérémonie, par un envoi de fleurs, par une visite et surtout par les innombrables messages reçus lors de ce douloureux et brutal départ de LYNOLU.

Nous adressons un MERCI tout particulier à ses fidèles AMIES et AMIS, qui l'ont accompagnée, durant toutes ces années de combat.

Dans l'impossibilité de répondre à chacune et chacun d'entre vous, veuillez croire en notre profonde reconnaissance.

Selon les VŒUX de LYNE, les dons reçus seront versés à la SPA, Lausanne, CCP 10-9898-5

*Famille Schmieman
et son fidèle compagnon Julien*

Sonceboz, janvier 2022



TODESANZEIGE

In Namen des Männerchor Eintracht Corgémont
sind wir sehr traurig und müssen von unserem lieben Freund
und Sängerkamerad

Hanspeter Gygax

Abschied nehmen.

Danke für Deine Einsätze sei es für die Regie beim Theater
oder als langjährigen Sekretär

Du wirst uns fehlen.

Unsere Gedanken sind bei Monika und deiner Familie
Wir wünschen viel Kraft.

AVIS MORTUAIRE

*Adieu montagnes couvertes de neige,
Adieu vallons et vertes vallées,
Adieu torrents, flots tumultueux.*

Burns

Ses fils: Patrice et Corinne Liechti
Alain Liechti et son amie Parissa
Ses petits-enfants: Déborah Liechti et son ami Julien
Jessy et Shirley Liechti et leur fils Arthur
ainsi que les familles parentes et amies ont la tristesse de faire
part du décès de

**Madame
Sylvia Liechti**

qui nous a quittée dans sa 87^e année.

2606 Corgémont, le 11 janvier 2022

Adresse de la famille: Patrice Liechti
Quart-Dessous 10
2606 Corgémont

Le dernier adieu a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Cet avis tient lieu de faire-part

AVIS MORTUAIRE

*Tu n'es plus là où tu étais,
mais tu es partout là où nous sommes*

Son épouse: Lydia Hohermuth-Siegenthaler
Ses enfants: Daniel et Nelly Hohermuth-Alean Salcedo
et leurs enfants Naomi et Mateo
Sylvie et Ulric-Olivier Niederhäuser-Hohermuth
ainsi que les familles parentes et alliées ont la tristesse de faire
part du décès de

**Monsieur
Alfred Hohermuth**

«Frédy»

qui s'en est allé dans sa 79^e année.

Cortébert, le 11 janvier 2022

Le dernier adieu a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Un merci tout particulier au cabinet du Dr Roland Brechbühler
pour son accompagnement.

Adresse de la famille: Lydia Hohermuth
Le Quart 23
2607 Cortébert

Cet avis tient lieu de faire-part

REMERCIEMENTS

Une présence, un sourire, une fleur, un message,
un don, pour chacun de ces gestes exprimés lors
du décès de



Erna Gautier-Bürgi

Sa famille vous remercie de l'avoir réconfortée par votre amitié
et votre sympathie.

La famille

Cortébert, janvier 2022

Vos faire-part et remerciements
dans les plus brefs délais

Bellevue 4, 2608 Courtelary
032 944 18 18

imprimerie
bechtel sa

info@bechtel-imprimerie.ch www.bechteli-imprimerie.ch

F. VORPE
POMPES FUNÉBRES
A votre écoute
Service jour et nuit
Espace famille - Salle de recueillement
032 489 12 38 / 079 250 39 04
www.pfvorpe.ch

COMMUNE DE CORGÉMONT AVIS OFFICIELS



Fondation Grosjean: le chantier démarrera dès réception du permis

La Municipalité a déposé la demande de permis de construire, qui a été publiée une première fois la semaine dernière dans la FODC, pour le chantier prévu sur l'immeuble de la Fondation Grosjean, sis le long de la Grand-Rue.

Rappelons que l'électorat local a approuvé massivement le crédit ad hoc (de 1,8 million de francs, mais qui n'impactera pas du tout le porte-monnaie communal), lequel lui était soumis par les urnes le 28 novembre dernier.

Des appartements très recherchés

Le projet de rénovation/transformation prévoit la réalisation de huit appartements, soit six logements de deux pièces et deux distribués face à face sur les trois premiers étages, ainsi que deux duplex (2,5 pièces

et 3,5 pièces respectivement) aménagés sous le toit. Ce choix répond à une forte demande, constatée dans la commune notamment, pour la location de logements de deux chambres.

La semaine prochaine, la commission de construction, où siègent en particulier trois conseillers municipaux, va se pencher sur le plan de détails que lui présentera le bureau d'architecture StudioV9 et sur la base duquel seront préparées les soumissions.

Objectif visé: démarrer les travaux dès réception du permis de construire.

Energétiquement exemplaire

On ne manquera pas de souligner que ce projet immobilier démontre une nouvelle fois la volonté communale de penser en termes de développement



On distingue ici, à hauteur de toit, les gabarits installés pour la demande de permis de construire

durable et en particulier d'économie d'énergie. Grâce à des tuiles solaires, l'immeuble de la Fondation Grosjean sera en effet autonome en énergie électrique.

Il est de surcroît relié déjà au chauffage à distance La Combe et sera évidemment isolé selon les méthodes les plus modernes et efficaces. | cm

Les premiers cassons 2022 Statistiques 2021

Ainsi que le précise le Mémo-Déchets 2022, la prochaine collecte des cassons combustibles, et avant-dernière de ce genre, se déroulera mercredi prochain 26 janvier. A cette occasion, les habitants de la commune pourront donc déposer, au bord des rues, les objets encombrants qui seront ensuite enlevés au porte-à-porte.

Attention: les objets métalliques ne seront pas ramassés et les objets de composition mixte devront impérativement être libérés au préalable de toutes leurs parties métalliques.

Important aussi: le bois et les autres matériaux issus de démolition ne sont pas considérés comme cassons combustibles et ne peuvent donc

pas être déposés à l'occasion de cette collecte.

Seulement les grands!

Il convient de rappeler que sont considérés comme cassons combustibles les objets de grande dimension uniquement (meuble en bois ou matière synthétique, grande pièce décorative, etc.). Tout objet non recyclable qui peut prendre place dans un sac officiel doit être éliminé de cette manière, avec les ordures ménagères.

Une dernière récolte de cassons sera proposée en février, ensuite de quoi les déchets encombrants combustibles pourront être déposés, depuis la mi-mars, au nouveau centre de la rue de l'Avenir. | cm

Habitants selon état civil

Marié(e): 772, veuf(-ve): 101, divorcé(e): 154, célibataire: 776, partenariat enregistré: 6. Total: 1809.

Habitants selon confession

Protestant: 631, hors religion reconnue: 743, catholique romain: 415, catholique chrétien: 20. Total: 1809.

Pyramide des âges

2012-2021: 198, 2002-2011: 230, 1992-2001: 184, 1982-1991: 232, 1972-1981: 244, 1962-1971: 252, 1952-1961: 202, 1942-1951: 146, 1932-1941: 96, 1917-1931: 25. Total: 1809.

Habitants selon nationalité

Suisse: 1520, Afghanistan: 1, Allemagne: 12, Angola: 5, Autriche: 1, Belgique: 11, Bosnie et Herzégovine: 3, Cambodge: 1, Cameroun: 3, Chili: 1, Côte d'Ivoire: 2, Erythrée: 1, Espagne: 17, Etats-Unis: 1, Finlande: 1, France: 85, Hongrie: 1, Italie: 53, Japon: 1, Kosovo: 10, Lituanie: 1, Maroc: 3, Maurice: 1, Pays-Bas: 5, Pologne: 6, Portugal: 33, République dominicaine: 6, République tchèque: 1, Roumanie: 6, Royaume-Uni: 3, Russie: 3, Serbie: 2, Slovaquie: 1, Thaïlande: 1, Togo: 1, Turquie: 3, Ukraine: 2, Yémen: 1. Total Suisses: 1520, total étrangers: 289. Total: 1809. | cm

AGENDA



- | | |
|--|--|
| <p>VENDREDI 21 JANVIER</p> <ul style="list-style-type: none"> - Petit Nouvel-An FC Saint-Imier, Thierry Meury, salle de spectacles Saint-Imier - Tournoi ping-pong, dès 10 ans, EJE Saint-Imier, 15h 15-18h <p>SAMEDI 22 JANVIER</p> <ul style="list-style-type: none"> - Petit Nouvel-An FC Saint-Imier, Christian Mukuna, salle de spectacles, Saint-Imier - Animations EJE salle de gym, Beau-Site 1, Saint-Imier, dès 10h, 14h-17h <p>MERCREDI 26 JANVIER</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cyberthé à l'EJE Saint-Imier, 10h-12h - Luge/bob à Mont-Soleil, dès 8 ans, r.d.v. 13h30 EJE Saint-Imier, retour 17h <p>JEUDI 27 JANVIER</p> <ul style="list-style-type: none"> - Jeux et partages, dès 10 ans, EJE Saint-Imier, 15h 15-18h <p>VENDREDI 28 JANVIER</p> <ul style="list-style-type: none"> - Repas communautaire, dès 10 ans, EJE, Saint-Imier, 3 fr., sur inscription, espace-jeunesse@saint-imier.ch, 032 940 12 17 <p>SAMEDI 29 JANVIER</p> <ul style="list-style-type: none"> - Petit Nouvel-An FC Saint-Imier, salle de spectacles, Saint-Imier - Concert des Chambristes, temple, Courtelary, 19h30 - Concert des accordéonistes, salle de la Marelle, Tramelan, 20h <p>MERCREDI 2 FÉVRIER</p> <ul style="list-style-type: none"> - Né pour lire, CIP, Tramelan, 9h30 - Cyberthé à l'EJE Saint-Imier, 10h-12h - Fête du pont, La Heutte, 16h-19h <p>JEUDI 3 FÉVRIER</p> <ul style="list-style-type: none"> - Soirée scrabble, CIP, Tramelan, 18h45 | <p>VENDREDI 11 FÉVRIER</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vernissage exposition peinture Jérémie Liechti, CIP, Tramelan, 18h <p>SAMEDI 12 FÉVRIER</p> <ul style="list-style-type: none"> - Histoires coquines pour oreilles polissonnes, repas et contes érotiques, CIP, Tramelan, 19h <p>MERCREDI 16 FÉVRIER</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cyberthé à l'EJE Saint-Imier, 10h-12h <p>EXPOSITIONS</p> <ul style="list-style-type: none"> - Inde de tous les instants, expositions de photos de Jean-Marie Jolidon. CIP Tramelan, jusqu'au 28 janvier. Lundi-vendredi: 8h-20h, samedi: 15h-20h, dimanche: fermé. - Exposition de photos animalières de Mickaël Sauser, La Roseraie, Saint-Imier, jusqu'au 31 mai |
|--|--|

CORGÉMONT Gymnastique des Aînés

Suite à la situation sanitaire et aux restrictions en vigueur, je vous informe que la leçon en commun avec les 3 groupes, ainsi que l'assemblée générale du mercredi 26 janvier sont annulées.

Une nouvelle date vous sera communiquée en temps voulu.

Les leçons auront donc lieu normalement, soit le matin pour le groupe Gym Fit et le groupe Seniors, l'après-midi pour le groupe Gym Tonic, tout cela aux horaires habituels.

Merci de votre compréhension.

| la responsable: d. beraldo

COMMUNE DE CORTÉBERT AVIS OFFICIELS



Bonne année

Le Conseil municipal a repris ses séances le 11 janvier et souhaite une très bonne année 2022 à toute la population du village. Nous espérons vivement que le contexte pandémique se résoudra prochainement. | cm

Contrat Vadec

Le contrat de ramassage pour les déchets urbains combustibles a été renouvelé jusqu'en 2027 à des conditions inchangées pour la commune. | cm

Prix interrégional jeunes auteurs

L'association PIJA a ouvert un espace de création pour jeunes auteurs de 15 à 20 ans. Les textes peuvent être envoyés jusqu'au 31 mars. Tous les formats en prose sont recevables (nouvelle, roman, etc.). Les détails sont disponibles sous www.pija.ch. | cm

Bibliothèque

La commission de la bibliothèque a remis son rapport 2021, dont il ressort 76 ouvertures. 382 livres adultes et 1420 enfants ont été prêtés et 108 nouveaux ouvrages ont été achetés. Nous remercions la commission de tout son travail et lui souhaitons plein succès pour la nouvelle année. | cm

20 ans au service de la population

Le 18 décembre 2001, le Conseil municipal a décidé unanimement d'engager Laurence Maniaci en tant qu'employée d'administration à temps partiel. C'est le 15 janvier suivant qu'elle est entrée en fonction au bureau municipal, poste auquel elle est restée fidèle depuis lors. Chargée entre autres de la caisse de compensation AVS, du contrôle des habitants et de diverses tâches comptables et administratives, Laurence Maniaci fait preuve d'un grand professionnalisme et d'une capacité d'adaptation remarquable dans un environnement légal en perpétuel changement. Cortébert est une petite commune ne disposant pas d'une administration pléthorique et Laurence Maniaci a su s'adapter à ce contexte et travailler en très bonne intelligence avec les deux personnes responsables du secrétariat municipal, à savoir Vincent Viret et depuis 2012 Carole Juillerat. Le Conseil municipal adresse ses chaleureuses félicitations à Laurence Maniaci pour son jubilé et ses sincères remerciements pour son dévouement exemplaire. Une attention a été remise lundi 17 janvier par le maire Manfred Bühler pour marquer cet événement. Le Conseil municipal souhaite plein succès à Laurence Maniaci et se réjouit de poursuivre cette collaboration fidèle. | cm



Laurence Maniaci et Manfred Bühler

Vente d'un hangar

Suite à la décision de l'assemblée municipale du 13 décembre 2021, le Conseil municipal met en vente l'immeuble N° 211 de Cortébert. La parcelle a une contenance de 206 mètres carrés et comporte un ancien hangar des pompiers d'une assise de 60 mètres carrés environ. Les données du registre foncier font foi dans tous les cas.

La procédure de vente a lieu selon le principe d'une vente aux enchères écrite à un tour.

Selon décision de l'assemblée municipale, la mise à prix est de 40000 francs pour l'ensemble. Les offres doivent être adressées par écrit sous enveloppe fermée à la Municipalité de Cortébert, rue du Collège 3, 2607 Cortébert jusqu'au 15 février au plus tard (le cachet de la poste fait foi). Il faut mentionner «offre hangar» clairement sur l'enveloppe.

Les offres seront ouvertes de manière simultanée et consignées dans un procès-verbal. Si le prix fixé par l'assemblée municipale n'est pas atteint, le Conseil municipal se réserve le droit de revoir les conditions de vente et de soumettre une nouvelle proposition à l'assemblée municipale. Si le prix de vente est atteint, le Conseil municipal procède à une négociation détaillée avec l'auteur de la meilleure enchère. Dans ce cadre, l'intérêt des voisins immédiats et l'intérêt public sont pris en compte afin d'assurer des conditions de bon voisinage (droits de passage, construction proche de la limite, etc.). Si aucun accord n'est trouvé, les négociations sont entamées avec l'auteur de la deuxième meilleure offre, et ainsi de suite. | cm



LA PLUME

Qui est Jésus ?

Il était impossible ces dernières semaines d'échapper au feuilleton de la participation de Novak Djokovic à l'Open d'Australie. Il ne m'appartient pas de me prononcer sur le bien-fondé de ses actions. Par contre, quand sa famille le compare à Jésus, je suis appelé à m'interroger: en quoi lui est-il semblable, en quoi en est-il différent ?

L'engagement pour les plus faibles est la différence la plus criante: si l'on ne peut bien sûr pas reprocher à Djokovic d'investir du temps et de l'argent pour certaines causes caritatives, il est difficile de ne pas y voir un agir attendu d'un sportif d'élite. Lequel d'entre eux n'a pas d'engagement caritatif? Et si cet engagement dépasse le plan comm', demeure le silence assourdissant de cette élite lorsque la dignité humaine est bafouée. Je n'ai souvenir d'aucun d'eux, pas même Saint Roger Federer, s'indignant auprès de ses sponsors après des révélations de conditions de travail illégales, ni d'un seul d'entre eux dénonçant des politiques inhumaines dans certains pays où ils jouent. S'engager, oui, mais pas quoiqu'il en coûte. Prendre des risques, oui, mais sur le terrain. C'est justement tout l'inverse avec Jésus. Lui qui aurait pu faire école, accepter gloire et louanges, a renoncé à tout cela pour être authentique, pour secouer ses contemporaines et contemporains et mettre en avant leurs hypocrisies, pour les interpellier et les faire changer. Il l'a payé du prix de sa vie. Un prix qu'il a fini par accepter, malgré ses propres doutes.

Au lieu de se laisser comparer à Jésus, Spartacus, ou qui sais-je encore, Novak Djokovic aurait pu profiter de son expérience pour interpellier le monde sur les conditions de détention des personnes migrantes en Australie. Elles sont connues pour être très dures, voire inhumaines, bien que l'on n'en parle pratiquement jamais. Mais il s'en est gardé, n'y a pas pensé. Cela me renvoie à cette question posée au Christ par celles et ceux qu'il maudit (Matthieu 25, 44): «Quand t'avons-nous vu étranger et ne t'avons-nous pas recueilli?» et sa réponse «quand vous ne l'avez pas fait à l'un des plus petits, c'est à moi que vous ne l'avez pas fait».

Il nous est donc toujours possible, non pas de faire jeu égal sur un court avec Djokovic, mais d'avoir l'humilité nécessaire pour éviter les grandes comparaisons et essayer, à notre échelle, d'agir sur des politiques d'une grande dureté et d'ainsi préserver la dignité humaine, qui n'a pas de prix. | david kneubühler, pasteur

COMMUNE DE COURTELARY AVIS OFFICIELS



L'Exécutif local est au complet !

L'électorat n'aura pas à remplir de bulletin de vote communal, le 13 février prochain pour assurer la succession de Théo Brand, qui a démissionné de l'Exécutif en raison de son départ de la localité: au délai de dépôt des candidatures, lundi à midi, une seule liste était parvenue à l'administration municipale. Emanant d'un groupe informel intitulé *Avec Courtelary*, elle portait le nom de Karim Grassa, un citoyen qui a donc été déclaré élu tacitement au Conseil municipal,

pour la législature qui s'achèvera à fin 2024.

Des valeurs à défendre

Jeune quadragénaire, exerçant la profession de conseiller en assurances, marié et père de famille, Karim Grassa a décidé de s'engager en politique locale pour y promouvoir les valeurs de la région et donc de Courtelary. Patrimoine, savoir-faire, identité, appartiennent aux qualités de ce coin de pays, qu'il entend défendre avec cœur.

Le nouvel élu siègera pour la première fois le 8 février prochain, jour de son 41^e anniversaire, et sera assermenté ce soir-là par le président des Assemblées, Jean-Marc Tonna. Dès cette date, il portera la responsabilité du dicastère réunissant les œuvres sociales, la santé, les questions liées aux aînés, la bibliothèque et la culture. Son suppléant sera Roberto Previtali et lui-même officiera comme suppléant de Jenny Mérellat.

La Municipalité souhaite une chaleureuse bienvenue à Karim Grassa, le remercie de son engagement au service de la collectivité et lui adresse des vœux de pleine satisfaction dans cette nouvelle fonction. | cm



Avec l'entrée en fonction de Karim Grassa le 8 février prochain, le Conseil municipal pourra travailler dans des conditions optimales

La population locale augmente à nouveau gentiment

Avec très exactement 1408 habitantes et habitants au 31 décembre 2021, soit trois de plus qu'une année auparavant, la population de notre commune retrouve sa stabilité. On rappellera que la balance était clairement négative à fin 2020, la crise sanitaire pesant alors de tout son poids.

Deux cents de plus sur 13 ans

Un regard sur les statistiques antérieures révèle une belle croissance démographique sur la durée. Abritant 1204 âmes à fin 2008, Courtelary en a gagné deux bonnes centaines en 13 ans. Quelques chiffres jalonnant cette évolution: 1239 personnes à fin 2009, 1270 à fin 2010, 1353 à fin 2014, 1391 à fin 2017, 1459 à fin 2019, puis 1405 à fin 2020 et donc 1408 aujourd'hui.

Parmi les personnes domiciliées dans notre commune, 1191 possèdent un passeport à croix blanche (dont deux sont en séjour ici) et 217 portent d'autres nationalités, dont 157 sont au bénéfice d'un permis C, 54 d'un permis B et 6 d'autres autorisations de séjour.



Après un fléchissement sensible en 2020, crise sanitaire oblige, la population locale affiche une balance positive en 2021

En termes de confessions, relevons que 564 personnes se disent protestantes, 332 catholiques romaines, 6 catholiques chrétiennes et 506 personnes d'autres religions ou sans religion.

Le masculin l'emporte

Si la balance est légèrement négative en termes d'état civil, avec 10 naissances et 14 décès enregistrés en 2021, celle des mouvements est en revanche clairement positive, avec 78 arri-

vées dans la localité, contre 71 départs.

Un élément relativement étonnant par rapport aux chiffres nationaux: les hommes sont clairement plus nombreux à Courtelary, soit 720 pour 688 femmes. Ce déséquilibre provient des jeunes générations, avec en particulier 111 garçons et 70 filles chez les 0 à 10 ans; plus généralement, on remarque une différence notable chez les moins de 30 ans, où l'on recense 279 per-

sonnes de sexe masculin et 207 de sexe féminin.

La pyramide des âges révèle par ailleurs un ventre rebondi sur la tranche des 41 à 50 ans (213 personnes) et de manière un peu moindre sur celle des quinquagénaires (185), suivie de près par les tout jeunes habitants (181 enfants jusqu'à 10 ans rappelés-le).

Signalons encore que 10 habitantes et 10 habitants de notre commune ont déjà soufflé 91 bougies. | cm

Vaccination vendredi prochain au Centre communal

De 10h à 18h30 sans interruption et sans rendez-vous

Dans le cadre de ses séances de vaccination de proximité, contre le Covid évidemment, l'équipe mobile de l'Hôpital du Jura bernois stationnera une nouvelle fois au cœur de notre localité, le vendredi 28 janvier prochain.

Vaccin ou booster

De 10h à 18h30, sans interruption, chacun pourra se rendre sur place (moyennant le respect des mesures en vigueur, à savoir porter un masque en permanence et demeurer à distance des autres personnes), et y recevoir aussi bien la dose de booster qu'une première ou une deuxième injection de vaccin.

On rappellera que la troisième dose peut être administrée en principe dès quatre mois après la deuxième injection.

Inscription bienvenue

Les intéressés pourront rejoindre le Centre communal sans prendre préalablement rendez-vous. En revanche, il est fortement recommandé de s'inscrire préalablement sur la plateforme cantonale (www.be.vacme.ch ou 031 636 88 00), ce qui permet de limiter l'attente des futurs vaccinés et de simplifier le travail administratif de l'équipe médicale.

Comme de coutume, toute personne intéressée par ce vaccin prendra soin de se munir de sa carte d'assurance maladie, ainsi que d'une pièce d'identité valable. Si vous possédez un numéro d'identification VacMe, veillez également à pouvoir le présenter.

Mélange sans danger

A Courtelary comme sur l'ensemble de cette campagne hiver-

nale, l'équipe mobile de l'HJB ne proposera certainement que des vaccins de type Pfizer. Elle souligne à ce propos que toute personne ayant reçu deux doses de vaccin Moderna peut se faire injecter un booster de la marque Pfizer; aucune contraindication n'est signalée à ce sujet. | cm

Délégation

Les conseillers municipaux Philippe Cattin et Hubert Droz participeront le 3 mars prochain, à Lyss, à une réunion d'information donnée par Berne Rando et concernant aussi bien les chemins piétonniers que les pistes dédiées aux deux-roues et notamment

BEBike (Groupement d'intérêt VTT du canton de Berne). | cm

Décembre fut chaleureux, en avant pour 2022 !

Le Conseil municipal adresse ses meilleurs vœux à toute la population, pour une année 2022 dont chacun espère bien qu'elle marquera enfin une amélioration significative en termes de situation sanitaire. L'Exécutif a tenu sa première séance de l'année le 11 janvier dernier et la Municipalité rappelle que le guichet de l'administration est à nouveau ouvert

selon son horaire habituel, que l'on trouve notamment sur le site internet de la commune. Les autorités profitent de cette première édition de leurs avis officiels pour adresser leur gratitude sincère à toutes les personnes qui ont mis sur pied et participé au calendrier de l'Avent géant, édition 2021. Grâce à elles toutes, cette action commune

a rendu le mois de décembre particulièrement chaleureux dans le village. Dans le respect des mesures sanitaires, cette action a offert de très beaux moments de partage, y compris le 2 janvier dernier avec une visite guidée particulièrement appréciée.

| cm

Bureau de vote

Pour le scrutin cantonal et fédéral du 13 février prochain, le bureau de vote local a été formé ainsi: président, Hubert Droz; secrétaire, Daniela Allemann; membres, Romane Albisetti, Mandy Améz-Droz, Céline Abplanalp, Tobias Bühler, Bernard Bühler, Pascal Bürki, Christophe Bourquin; suppléants: Marianne Amsler, Loubna Arrad Kohli, Aurélie Aubry, Xavier Bühler, Pierre Bühler, Antoine Bourget, David Bosset. | cm

COMMUNE DE CORMORET AVIS OFFICIELS



Votations fédérales et cantonales

En vue des votations fédérales et cantonales du 13 février, le bureau de vote a été constitué de la manière suivante: présidente: Basil Moser; secrétaire: Jessica Vuilleumier; membres: Laurence Stadelmann, Marie-Jeanne Ummel, Johann Küng et Jonas Keller. | cm

Fermeture administration

L'administration sera exceptionnellement fermée jeudi 27 janvier. En raison d'une formation du personnel.

Le conseil municipal et l'administration vous remercient pour votre compréhension. | cm

SYNDICAT DES EAUX COURTELARY – CORMORET

Votre consommation a explosé? Contrôlez votre installation !

Les administrations municipales de Courtelary et de Cormoret ont reçu en ce début d'année de nombreux appels et autres visites de propriétaires immobiliers, qui se plaignent généralement d'une hausse sensible de leur consommation d'eau.

La facture récemment adressée aux clients du Syndicat des eaux de Courtelary-Cormoret (SEAUC), donc à tous les consommateurs d'eau des deux localités, a effectivement suscité moult réactions courroucées; certaines personnes affirment que quand bien même elles veillent à ne pas gaspiller le précieux liquide, leur consommation, prouvée par leur compteur, a pris l'ascenseur l'année dernière. D'autres se plaignent de problèmes techniques rencontrés au niveau de l'alimentation en eau à l'intérieur de leur propriété.

Le syndicat gère l'alimentation

A toutes ces personnes, les deux Communes rappellent que les Municipalités ne font que transmettre les factures; tous les aspects techniques de l'alimentation en eau potable reviennent au nouveau SEAUC. C'est donc à ce syndicat, et à lui seulement que les remarques ou autres questions doivent être adressées dans ce domaine (tél.: 032 552 05 43).



Si votre consommation a augmenté alors même que vous veillez à l'économiser, il faut rapidement contrôler votre installation

Par ailleurs, on répétera que les propriétaires sont entièrement responsables de contrôler et remettre en état leurs installations d'alimentation.

Les deux Municipalités rappellent au demeurant qu'elles avaient averti à plusieurs reprises la population des deux communes, avant la mise en service du nouveau réservoir, qu'une augmentation de la pression nécessitait un contrôle des installations privées. Tout en soulignant que l'eau consommée doit être payée et donc les factures 2021 honorées complètement, les autorités ajoutent qu'un coup d'œil régulier, sur son compteur d'eau, vaut amplement le détour. | cm

Reclames

Pour vous démarquer en un **clin d'œil**
Agence de communication



Logo / Graphisme
Site internet
Campagne publicitaire

Création de stand
Multimédia
www.clin-d-oeil.net

Je ne suis pas une pub.

Je suis la pièce manquante d'un futur meilleur.



SWISSAID
Engagé-e-s
Contre la faim

HOCKEY CLUB SAINT-IMIER

La National Cup, le match phare

Initialement prévue le 29 décembre à la Clientis Arena, la demi-finale entre Saint-Imier et Dübendorf a été repoussée pour cause de covid, elle aura finalement lieu dimanche 23 janvier à 18h30



La 1^{re} équipe des Bats engagée en demi-finale de National Cup dimanche

Privés de compétition depuis fin décembre, les hommes de Steve Pochon n'ont pas cessé de s'entraîner pour se maintenir en forme physiquement. Certes, les entraînements n'apportent pas le même sens du rythme qu'un match, mais les Bats vont vendre chèrement leur place en finale de la National Cup. Nouvellement appe-

lée ainsi, après les retraits des clubs de National League et de Swiss League, soi-disant pour un surnombre de matchs, cela fait sourire, cette nouvelle compétition regroupe tous les clubs amateurs ou semi-amateurs, par exemple Dübendorf, évoluant en Mysport League.

Dans ce même cadre, on rappellera que les Bats avaient déjà

éliminé les Bulls de Düdingen, eux aussi pensionnaires de la Mysport League. Tout est donc possible dans cette demi-finale qui s'annonce captivante. Un bon moment de hockey à passer ensemble autour d'une fondue, raclettes et autres grillades. Sachez cependant que ce moment de convivialité s'inscrit dans le mode 2G+, au

regret du club organisateur. Le HC Saint-Imier doit se plier aux directives de la Regio League, de l'OFSP (Office Fédéral de la Santé Publique) et de Swiss Olympic. Pour valider votre entrée, nous vous conseillons de prendre de l'avance pour entrer à la Clientis Arena, un contrôle de certificat Covid sera effectué à l'entrée. Le HC Saint-Imier n'est pas responsable de cette contrainte, il applique les règlements en vigueur. Merci de votre compréhension. | gde

U13 Top Moutier – Saint-Imier ___ 6-5
U13 A Uni Neuchâtel – Saint-Imier 8-2
U15 Delémont-Vallée – Saint-Imier 1-8
Filles Saint-Imier – Lausanne ___ 0-5

Samedi 22 janvier

U17 12h15: Saint-Imier – Université Neuchâtel (match amical)

Dimanche 23 janvier

Filles 11h: DHC Lyss – Saint-Imier
U15 15h15: Saint-Imier – Les Griffons
National Cup 18h30:
Saint-Imier – Dübendorf (demi-finale)

SAINT-IMIER

Référendum citoyen signé par plus de 200 personnes

Triplement par le conseil de ville de la subvention demandée par la Fondation pour le rayonnement du Jura bernois à Sonceboz

Pour la transformation du bâtiment de la Couronne à Sonceboz, la Fondation pour le rayonnement du Jura bernois a demandé aux communes de verser 10 francs par habitant à titre de subvention unique à fonds perdu. Cela représente 52 000 francs pour Saint-Imier. Personne ne conteste ce versement.

Le 9 décembre 2021, le Conseil de ville a décidé de donner 3x plus de subventions que demandé. Le supplément atteint 104 000 francs (3 annuités de 52 000 francs au lieu d'une comme demandé par la Fondation)!

– Jamais une société de Saint-Imier n'a reçu 3x plus que ce qu'elle demandait comme subvention à la commune. Après 2 ans de pandémie et 2 Imériaux supprimées, nos sociétés n'ont-elles aucun

besoin digne d'être pris en considération en priorité?

– Avec ces 104 000 francs, on pourrait faire profiter utilement les jeunes de Saint-Imier (skate park, entretien jardins publics, etc.) ou d'autres personnes en difficulté.

– Il y a de fortes pressions sur le personnel communal pour des économies, que toute la population subira. De bonnes conditions de travail ne sont-elles pas une priorité?

– Nombre de trottoirs et de routes sont en mauvais état, et l'on dit que l'on n'a pas d'argent.

– La piscine doit être refaite pour presque 4 millions de francs et on ne connaît pas à ce jour le taux de participation des communes voisines.

– Etc.

Soucieux que le peuple fixe les priorités dans les dépenses communales, plus de 200 citoyennes et citoyens ont demandé par référendum que toute la population se prononce sur ce supplément de dépense de plus de 100 000 francs. Ce nombre est largement supérieur aux 120 signatures nécessaires.

La population pourra donc dire si, avant toute autre dépense en faveur des sociétés de Saint-Imier ou des besoins de la population, il faut donner à une société 104 000 francs de plus que ce qu'elle demande. Ce faisant, le peuple pourra s'exprimer sur les priorités à accorder dans les dépenses à Saint-Imier.

| référendum citoyen :
responsable
marco pais pereira

PAROISSES RÉFORMÉES ERGUËL ET PAR8

Groupe d'accompagnement pour personnes endeuillées

Depuis quelque temps déjà, les paroisses réformées de l'Erguël (Vallon de Saint-Imier) et de la région du PAR8 (Tramelan à Grandval) mettent sur pied des groupes d'accompagnement pour personnes endeuillées. Cette année encore, les personnes en situation de deuil auront l'occasion de rejoindre un groupe soit à Sonceboz ou à Reconvilier.

Ces groupes permettent de partager ensemble un deuil vécu qu'il soit récent (au minimum 6 mois) ou plus ancien. Dans les conditions difficiles de séparation à cause de la pandémie, vivre un deuil peut être particulièrement éprouvant. Les rencontres proposées ont pour but de permettre aux personnes d'exprimer leurs émotions et de partager leurs souffrances, de créer des

liens avec les autres membres du groupe et de faire face à la solitude.

Lors de ces rencontres, il s'agit de réapprendre à vivre sans l'être aimé, de trouver la force de continuer, de puiser dans ses ressources tout en traversant le deuil pas à pas. «Se rencontrer pour en parler et pour trouver un avenir possible malgré la perte d'un être cher».

Six rencontres seront proposées de janvier à mai. Voici les thèmes qui seront abordés :

- Se raconter
- Accepter la réalité de la perte
- Se confronter à la douleur de la perte
- S'adapter à son environnement sans le défunt

– Réapprendre à aimer la vie
– Et maintenant ?

Cure de Sonceboz, rue du Collège 19, le vendredi 18h-20h: 28 janvier, 11 février, 25 février, 11 mars, 25 mars, 8 avril.

Cure de Reconvilier, rue de Bel-Air 11, le jeudi 19h30-21h30 : 27 janvier, 24 février, 17 mars, 7 avril, 28 avril, 19 mai.

Ce groupe s'adresse à toutes les personnes vivant un deuil, quelles que soient ses convictions religieuses ou ses croyances. | ss

Pour tout renseignement et inscription prière de prendre contact avec Eric Geiser pour l'Erguël 079 533 47 12, e.geiser@gmx.ch ou Jean-Luc Dubigny pour le PAR8, 078 613 72 67, jean-luc.dubigny@par8.ch

Publireportage

Reprise d'une fiduciaire à Saint-Imier

Le 1^{er} janvier 2022, E-Gestion Jura bernois Sàrl a repris l'activité de la fiduciaire Sala & Flühmann Sàrl à Saint-Imier. Nous avons rencontré Marc Houriet, directeur d'E-Gestion Jura bernois Sàrl et Francis Flühmann, depuis quelques jours à la retraite et qui s'annonce active.

Comment s'est passée cette transition ?

FF: Le moment de la retraite approchant, j'avais à cœur de pouvoir proposer une continuité à ma clientèle. Le hasard, qui fait bien les choses, m'a mis en contact avec Ken Dogana d'E-Gestion ainsi que son responsable, Marc Houriet. Tous deux ont grandi à Saint-Imier et étaient désireux d'y développer leur activité professionnelle.

MH: Saint-Imier, c'est ma maison. J'y ai passé l'essentiel de ma vie et reprendre l'activité de la fiduciaire Sala & Flühmann Sàrl, cela fait complètement sens pour moi. Nous préparons d'ailleurs cette transition depuis l'été pour maîtriser les dossiers et rencontrer les clients.

Quels sont les défis qui vous attendent ?

MH: Le tissu économique du Jura bernois est similaire

à celui que je connais dans le canton de Neuchâtel. Il y a de nombreuses PME très dynamiques qui font la richesse de toute la région. Notre ambition pour 2022 est de garder la confiance des clients actuels et de commencer à faire de la prospection durant le second semestre. La force d'E-Gestion est d'offrir un centre de compétences qui gère l'ensemble des questions administratives, de l'activité fiduciaire à la planification financière, des assurances à la prévoyance professionnelle.

FF: Mon moteur a toujours été le plaisir. J'ai eu la chance d'exercer un métier qui m'a procuré de belles satisfactions et permis de découvrir des gens chaleureux. Tout en restant à la disposition de l'équipe d'E-Gestion pour assurer une transition harmonieuse, j'aborde cette nouvelle étape avec un grand sourire aux lèvres.

Quelles sont les évolutions qui attendent votre métier ?

FF: Cette question ne me concerne plus beaucoup désormais (rires). Mais il ne faut pas oublier que nous sommes dans un métier de service et que la



Davina Marchand, Nolan Doutaz, Ken Dogana, Francis Flühmann et Marc Houriet

qualité des contacts avec les gens est essentielle.

MH: Comme le dit Francis, nous sommes dans un métier où le savoir-être est fondamental. Pour répondre à votre

question, je dirais que la numérisation a considérablement transformé notre travail. Quand j'ai commencé à travailler, je passais beaucoup de temps à faire de la saisie. Aujourd'hui,

ces tâches sont digitalisées et elles permettent un énorme gain de temps et réduisent les sources d'erreurs. Aujourd'hui, nous pouvons beaucoup plus nous concentrer sur notre

réelle plus-value: l'analyse et le conseil.

Que vous souhaitez-vous pour 2022 ?

MH: Premièrement pour la clientèle, que la transition se passe le mieux possible, nous mettrons tout en œuvre pour continuer de la satisfaire de la meilleure des manières et plus égoïstement que chacun puisse trouver ses marques et rapidement s'épanouir dans ses activités respectives qu'elles soient professionnelles pour l'équipe et privées pour Francis.

FF: Je sais que mes clients sont entre de bonnes mains et je pars l'esprit serein. Je suis persuadé que l'équipe d'E-Gestion aura autant de plaisir que moi à travailler au contact de la population de notre belle région.

A chacun de mes clients je souhaite une belle et heureuse année 2022 et bon vent pour l'avenir. | e-gestion

E-Gestion Jura bernois Sàrl
Route de Mont-Soleil 14
2610 Saint-Imier
Tél. 032 941 41 81
Email: egjb@e-gestion.ch
Site: www.e-gestion.ch

COMMUNE DE SAINT-IMIER AVIS OFFICIELS



Votation fédérale, cantonale et communale du 13 février 2022

Les électrices et les électeurs de la circonscription politique de Saint-Imier sont convoqués le vendredi 11 et le dimanche 13 février 2022 afin de se prononcer sur les objets suivants:

Votation fédérale

1. Initiative populaire «Oui à

l'interdiction de l'expérimentation animale et humaine – Oui aux approches de recherche qui favorisent la sécurité et le progrès».

2. Initiative populaire «Oui à la protection des enfants et des jeunes contre la publicité pour le tabac».

3. Modification du 18 juin 2021 de la loi fédérale sur les droits de timbre.

4. Loi fédérale du 18 juin 2021 sur le train de mesures en faveur des médias.

Votation cantonale

1. Modification du 16 juin 2021 de la loi sur l'imposition des véhicules routiers.

Votation communale

1. Un crédit d'engagement de 3900000 francs, non prévu au plan financier, pour l'assainissement et la mise aux normes de la piscine en plein air de Saint-Imier, financé par emprunt.
2. Le règlement concernant les élections et votations aux urnes de la commune municipale de Saint-Imier.

Les opérations de vote se feront à l'urne, dans le hall du

nouveau collège primaire, au rez-de-chaussée, rue Agassiz 16, le vendredi 11 février 2022 de 17h à 19h et le dimanche 13 février 2022 de 10h à 12h.

Les bureaux de vote du Cerneux-Veusil et des Pontins fonctionnent le dimanche 13 février 2022 de 10h à 11h30.

Demeure réservée la réglementation sur le vote par correspondance.

Le registre des votants sera déposé au Contrôle des habitants à la disposition des électrices et des électeurs qui voudraient le consulter, jusqu'au 10 février 2022. Les ayants droit au vote qui, jusqu'à cette date ne seraient pas en possession de leur carte d'électrice ou d'électeur peuvent la réclamer au Contrôle des habitants personnellement ou par écrit, jusqu'au 10 février 2022 à 18h. | cm

Constitution des bureaux de vote et de dépouillement

Saint-Imier

– Président: M. Nappiot Alain.
– Vice-présidente: M^{me} Martello Lucie.

– Membres: MM. Mezzi Sergio, Monnard Loïc, Moreira Rodrigues Alcino, Nappiot Alan, Nappiot Gilles, Nappiot Kenny, Nardella Marc, Ndonfack Sylvain, Necin Slobodan. M^{mes} Mbuyi Mbangi Jolie, Mérrilat Patri-

cia, Merlino Sandra, Messerli Johanna, Métrailler Christelle.

Le Cerneux-Veusil

– Président: M. Fritz Jakob.
– Membres: M^{mes} Sauser Christelle, Sauser Joévine.

Les Pontins

– Président: M. Glück Raymond.
– Membres: M^{me} Kramer Delphine, M. Joss Ludovic. | cm

Entretien hivernal des routes et trottoirs

Il arrive qu'un trottoir mal dégagé ou glissant échauffe les esprits. S'il est aisé d'adresser un mail incendiaire à l'administration communale, la tâche des équipes des Travaux publics, elle, n'a rien d'une sinécure.

Lors d'épisodes neigeux ou de risques accrus de verglas, comme ces dernières semaines, il n'est pas rare que les employés de la voirie soient mobilisés dès l'aube et jusqu'en début de soirée. Tout est alors mis en œuvre pour dégager et saler au mieux routes, trottoirs et passages piétons, afin de les rendre praticables. En cas de fortes chutes de neige, il peut néanmoins arriver que les moyens humains et mécaniques à disposition ne permettent plus de répondre immédiatement à toutes les attentes exprimées.

Le Conseil municipal tient à rappeler ici que la municipalité attache une importance toute

particulière à la sécurité de ses habitants et des personnes de passage. Mais, il ne s'agit pas de perdre de vue que nous vivons dans une région de montagne, à plus de 800 mètres d'altitude. Il est dès lors illusoire d'imaginer pouvoir s'y déplacer aussi aisément en hiver qu'en été.

Des droits... et des devoirs

Malgré le travail incessant des hommes de la voirie, il appartient à tous les usagers de l'espace public de prendre les précautions qui s'imposent. Les Travaux publics ont certes la mission de déneiger le réseau des routes communales et les trottoirs, y

compris ceux qui bordent une route cantonale. Mais, après le passage des engins de déneigement, il appartient aux propriétaires ou aux locataires de dégager les accès privés, conformément au règlement municipal sur les routes.

Le Conseil municipal remercie les équipes des travaux publics de leur engagement sans faille, en particulier durant la période hivernale, ainsi que la population pour sa compréhension lorsque les éléments se déchaînent. Tous les moyens à disposition sont mis en œuvre quand la situation l'exige, mais à l'impossible nul n'est tenu. | cm

Demande de référendum

La Chancellerie municipale a accusé réception le vendredi 14 janvier 2022, à 11h30, de la demande de référendum communal d'un groupe de citoyens, représentés par Marco Pais Pereira, au sujet de la décision du Conseil de ville du 9 décembre 2021 concernant le don de trois annuités de 52000 francs à la Fondation pour le rayonnement du Jura bernois.

Le préposé au registre des électeurs a compté 219 signatures valables. Pour que la demande de référendum communal aboutisse, 117 signatures étaient nécessaires (4% des 2928 ayants droit au 14 janvier 2022). | cm

Croix-Rouge suisse : appel aux bénévoles

La Croix-Rouge Seeland – Jura bernois tire la sonnette d'alarme. Le Conseil municipal de Saint-Imier relaie son appel.

Depuis le début de la pandémie, les services de la Croix-Rouge ont aidé plus de personnes que jamais auparavant. Or, l'engagement des bénévoles fait de plus en plus défaut. Ils sont de plus en plus nombreux à interrompre leur engagement.

Ainsi, «les clientes et clients se heurtent à des délais d'attente, même pour les offres qui fonctionnaient bien auparavant», insiste la Croix-Rouge suisse du canton de Berne, région Seeland – Jura bernois. «Les personnes qui en souffrent le plus sont celles qui sont déjà isolées.»

Les bénévoles rendent visite et accompagnent des personnes

âgées, malades ou en fin de vie. Ils conduisent les personnes à mobilité réduite chez le médecin, à une dialyse ou chez le coiffeur, ou permettent aux proches aidants de souffler un peu.

Les personnes intéressées peuvent se renseigner sans engagement auprès de l'antenne tannoise, au 032 489 10 03. Elles peuvent aussi adresser leurs questions par courriel: benevoles-seeland-jurabernois@crs-berne.ch.

Pour obtenir des informations sur la manière de devenir bénévole, il est également possible de consulter le site www.crs-berne.ch/benevoles. | cm

PLR SAINT-IMIER

James Souchon, un nouveau visage PLR au Conseil de ville

En remplacement du nouveau maire, Denis Gerber, James Souchon rejoint la fraction PLR au législatif imérien.

Né en 1982 à Russin, petit village rural et viticole de la campagne genevoise, James Souchon est ingénieur HES en microtechnique, diplômé de l'Ecole d'Ingénieur de Genève. Fort de 13 années passées dans l'horlogerie de luxe, il met à disposition ses compétences professionnelles comme responsable produit au sein de la manufacture de montres Maurice Lacroix à Saingnégier. Passionné de sciences, de sport et de technologies, épurien et père de famille engagé, il décide de s'installer à Saint-Imier en 2017 avec sa compagne Cécile, native du village. Très vite impliqué dans la vie imérienne, il apprécie son cadre ainsi que la sympathie de



James Souchon

ses habitants. Depuis plus de 2 ans, James Souchon s'engage avec passion et sérieux aux côtés du PLR Saint-Imier où il siège en qualité de membre à la Commission de l'urbanisme et de la mobilité et dès à présent en tant que conseiller de ville. Le PLR Saint-Imier remercie et félicite James Souchon pour son engagement en faveur de notre cité. | plr saint-imier

COMMUNE DE RENAN AVIS OFFICIELS



Renan compte 33 habitants de plus à fin 2021

Nombre d'habitants au 31 décembre 2021: 969. Mouvement migratoire: arrivées 2021: 104; départs 2021: 75; naissances 2021: 12; décès 2021: 8.

Répartition par sexe: 508 hommes, 461 femmes.

Répartition par confession: 364 réformés, 145 catholiques romains, 460 autre

confession ou sans confession.

Répartition par état civil: 423 célibataires, 416 mariés, 84 divorcés, 39 veufs ou veuves, 6 liés par un partenariat enregistré, 1 partenariat dissolu.

Répartition entre suisses et étrangers: 863 suisses; 106 étrangers, répartis comme suit: France: 20, Italie: 17,

Espagne: 15, Allemagne: 13, Portugal: 11, Brésil: 4, Congo (Kinshasa): 2, Japon: 2, Roumanie: 2, Royaume-Uni: 2, Sénégal: 2, Turquie: 2, Afghanistan: 1, Autriche: 1, Belgique: 1, Cameroun: 1, Canada: 1, Colombie: 1, Corée (Sud): 1, Egypte: 1, Iran: 1, Israël: 1, Luxembourg: 1, Malaisie: 1, Pays-Bas: 1, Russie: 1. | cm

COMMUNE DE SONVILIER AVIS OFFICIELS



Administration fermée jeudi prochain

En raison d'un cours de formation du personnel, l'administration sera exceptionnellement fermée le jeudi 27 janvier toute la journée. Nous vous remercions pour votre compréhension. | cm

Statistique de la population au 31 décembre 2021

Au 31 décembre 2021, la commune de Sonvilier comptait 1217 habitants, soit une diminution de 10 habitants. Dans le courant de l'année 2021, la Municipalité a enregistré 12 naissances, mais également 9 décès. La répartition se fait comme suit:

- Sonvilier village: 966 habitants
- Mont-Soleil: 105 habitants
- La Chaux-d'Abel: 99 habitants
- Le Cerneux-Veusil: 2 habitants
- Montagne de l'Envers: 45 habitants

Habitants selon sexe

La commune comptait 631 hommes et 586 femmes. | cm

Nationalité

1054 personnes étaient de nationalité suisse et 163 personnes de nationalité étrangère.

Etat civil

- Célibataires: 570
- Marié(e)s: 489
- Divorcé(e)s: 106
- Veuf(s)/veuve(s): 51
- Partenariat annulé: 1

Confessions

- Protestants: 430
- Catholiques romains: 256
- Catholiques chrétiens: 4
- Hors religion reconnue: 527

NOTRE HISTOIRE en images avec MEMOIRES D'ICI



Sonvilier au début du 20^e siècle

Dès 1780, les habitants de Sonvilier aspirent à construire leur propre église afin de se détacher de la Paroisse de Renan et Saint-Imier. Persévérants, ils attendront plus de 50 ans le début des travaux d'érection du temple. De cet important chantier, on connaît le coût total: 72000 francs. On sait également que la journée d'un ouvrier était alors payée 2 francs en moyenne, que l'horloge a été achetée à un horloger du Doubs pour 2300 francs et que des volontaires sont allés chercher les 3 cloches pesant respectivement 1557, 952 et 518 livres à Couvet. Le temple fut inauguré et consacré le 25 novembre 1832 par le préfet Langel de Courtelary et le doyen Morel de Corgémont. Mais la paroisse de près de 2000 âmes dut attendre encore 6 ans pour avoir son propre pasteur...

© Mémoires d'Ici, Fonds Ernest Krieg

Viabilisation partie Est du village

Soirée d'information du mercredi 26 janvier

Les habitants de Sonvilier se prononceront lors des votations du 13 février prochain sur un crédit d'engagement de 1105000 francs pour les travaux de viabilisation à l'Est du village.

Nous rappelons qu'une soirée d'information sera organisée le

mercredi 26 janvier à 19h30 à la salle communale de Sonvilier. Lors de cette séance, le bureau d'ingénieurs ATB sera présent, ainsi que l'Office des ponts et chaussées.

| cm

CINÉMATOGRAPHE

Love of Fate
en avant-premièreDe et en présence
de Pierre-Alain Meier

1,5 million de Syriens ont fui au Liban. Ils se trouvent dans une situation sans issue. Leur seul espoir d'une solution durable réside dans les programmes de réinstallation vers une vingtaine de pays occidentaux. Un nombre minime d'entre eux, les plus précoces jugés tels par le HCR, peuvent bénéficier de cette chance. En 2018, 9000 Syriens ont pu quitter le Liban de cette manière.

Partis de la Syrie en 2013, deux familles syriennes ont accompli un vrai parcours du combattant et se trouvent, 5 ans plus tard, à la veille de leur départ pour l'Allemagne.

Mais au moment d'effectuer le dernier pas, le destin s'en mêle. L'une des deux familles ne partira finalement pas.

Le destin, lorsqu'il s'empare des êtres humains, ne permet aucun pas de côté. Il y a des remèdes pour la maladie, il n'y en a aucun pour la destinée. Quand cette dernière s'accomplit, l'œil de la sagesse s'obscurcit.

« Ici, il s'agit juste d'un frisson humain. Et c'est immense. Se toucher pour se sentir vivre encore. Tout simplement. Se sentir vivre dans ce monde qui est le nôtre parce qu'il est le leur. Sentir leur réalité. Arrêter de parler des réfugiés comme d'une entité abstraite. Voir ce film. Toucher sa miraculeuse sensibilité. Sentir nos frères et nos sœurs si loin et si proches. Réaliser. Pleurer enfin avec eux. Ce film est un miracle. » | thierry jobin

Dimanche 23 janvier
Royal Tavannes, 18h
Cinématographe, 20h

CLUB DES ACCORDÉONISTES DE TRAMELAN ET ENVIRONS

Un concert tout en vers dans le blanc de l'hiver

Après deux ans de répétitions tourmentées par les contraintes de la pandémie, le club d'accordéonistes de Tramelan et environs se réjouit de remonter sur scène pour interpréter son concert *tout en vers* Jeu de mots avec lequel le club s'est amusé pour présenter sa photo annuelle.

En effet, ce *vers'meilleux* concert mettra à l'honneur les vers d'Aurore Oppliger, poétesse amateur et accordéoniste dans le club. Son idée est d'emmener le public, mais également musiciennes et musiciens, dans l'ambiance du morceau avant même d'avoir entendu ou interprété la première note! Selon elle, c'est une manière de ressentir ce que la musique veut offrir, de l'interpréter avec davantage d'émotions et de l'écouter plus attentivement. Chaque interprétation sera donc précédée d'une lecture de quelques rimes issues de sa plume.

Sous la baguette de Pascale Richard, les Juniors ouvriront les festivités. Ils interpréteront le récent titre *A nos Souvenirs* qui vous renverra aux souvenirs d'enfance et à l'importance de vos racines.

Le second morceau, justement, vous rappellera votre jeunesse avec la célèbre musique de 1964, tirée du film de Mary Poppins, *Chem-Cheminée* où dansent habilement, sur les toits des immeubles de Londres, des ramoneurs aux visages noircis de suie.

Comme de coutume, quelques jeunes et talentueux élèves se produiront en solo.

Relevons que les juniors suivent des cours privés dans notre école d'accordéon. Nous



Un concert « tout en vers », un vers'meilleux concert

profitons de remercier leurs dévoués professeurs (Pascale Richard, Marinette Geiser, Georges Richard et Aurore Francey) de leur patience et investissement pour promouvoir cet incroyable instrument. N'hésitez pas à les contacter en cas d'intérêt.

C'est justement par un poème qui mettra à l'honneur l'accordéon que Aurore Oppliger débutera la partie des Seniors. Elle lira de sa composition: *qu'un accordéon n'a pas le prestige d'un violon ni la puissance d'un baryton, mais qu'il a d'autres secrets, qu'il cache dans son soufflet.*

Sous la baguette de la directrice Marinette Geiser, le groupe des Seniors commencera en douceur par l'interprétation d'une valse de Zazie. De belle

manière, les paroles profondes de cette chanson seront relevées par quelques vers. Une célèbre musique de Vladimir Cosma vous emmènera ensuite dans les aventures déjantées du film *Rabbi Jacob*. Génération après génération, les mimiques de Louis de Funès font rire et ne vieillissent pas! Ces quelques notes rapides vous mettront dans le rythme de la musique klezmer. Quelques rimes changeront le décor et vous projeteront dans l'ambiance tango: *des corps serrés, une piste cirée, la danseuse Roxanne s'élançe au bras du beau tzigane*. Vous voyagez ensuite dans le passé avec un titre indémodable des années 80, du groupe Europe, *The Final Countdown*. Puis, quelques jeunes solistes feront part de leurs prouesses

avant que le club ne vous entraîne dans un slow langoureux de Ed Sheeran, *Perfekt*. Vous irez ensuite *Siffler sur la colline* en dégustant *Un petit pain au chocolat* acheté sur *Les Champs-Élysées*, un clin d'œil mélodieux dédié à Joe Dassin. Vous réécoutez une œuvre interprétée en 2020, *Pirates des Tram'laibes où de vaillants aventuriers s'appliquent sur leurs claviers*, résumé en quelques vers Aurore Oppliger! En fin de concert, vous partirez vers les pâturages, *redécouvrir les verts paysages* où vous entendrez *un cheval, tantôt au trot, tantôt au galop* avec un titre, issu de notre terroir, écrit par Gilbert Schwab et Roger Hirschy, intitulé *Palpitations jurassiennes*.

En raison des restrictions sanitaires, il n'y aura pas de

danse, mais la soirée se poursuivra par quelques airs des deux sœurs, Aurore et Dominique Francey.

En raison de l'évolution incertaine de la pandémie, vous trouverez toutes les informations et règles sanitaires sur le site internet: www.accordeontramelan.ch ou par renseignement auprès de la Présidente au 079 916 29 74 (Sylvie Boillat Sieber).

Le club des accordéonistes de Tramelan et environs se réjouit d'enfin retrouver son public et de lui présenter son concert *en quelques airs et quelques vers*, le samedi 29 janvier à 20h à la salle de la Marelle à Tramelan (ouverture des portes à 19h, contrôle des données sanitaires). | club des accordéonistes de tramelan et environs

VOLLEYBALL CLUB
TRAMELAN

Vendredi 21 janvier

D M15 18h45, Marelle:
VBC Tramelan – VBC La Suze
D M19 18h45, Sonvilier:
VBC La Suze – VBC Tramelan

Samedi 22 janvier

H 3^e l. 13h30, Beunden 1:
Nidau Volley – VBC Tramelan
D M17 16h, Marelle:
VBC Tramelan – VBC Val Terbi

Jeudi 27 janvier

D COUPE 20h45, CCSC:
FSG Courfaivre – VBC Tramelan
D M17 FSG Courfaivre
– VBC Tramelan 1-3
D M15 VFM – VBC Tramelan 3-0

EN SALLES

AU CINÉMATOGRAPHE À TRAMELAN

PERSIAN LESSONS
VENDREDI 21 JANVIER, 18 H
MARDI 25 JANVIER, 20 H

de Asghar Farhadi, avec Amir Jadidi, Mohsen Tanabandeh. Rahim, père divorcé, est en prison parce qu'il n'est pas en mesure de rembourser ses dettes. Pendant une permission de sortie de deux jours, il échoue à persuader son créancier de retirer sa plainte. En VO s.-t. 14 ans. Durée 2h07.

NIGHTMARE ALLEY
VENDREDI 21 JANVIER, 20 H 30
SAMEDI 22 JANVIER, 21 H
DIMANCHE 23 JANVIER, 17 H

de Guillermo del Toro, avec Bradley Cooper, Cate Blanchett. Lorsque Stanton Carlisle fait la connaissance de Zeena, une voyante, et de Pete, son mari et mentaliste, lors d'une fête foraine, il flaire sa chance. En français. Durée 2h20.

ADIEU MONSIEUR HAFFMANN
SAMEDI 22 JANVIER, 18 H
DIMANCHE 23 JANVIER, 14 H
LUNDI 24 JANVIER, 20 H

de Fred Cavayé, avec Daniel Auteuil, Gilles Lellouche. Paris 1942. François Mercier est un homme ordinaire qui n'aspire qu'à fonder une famille avec la femme qu'il aime, Blanche. Il est aussi l'employé d'un joaillier talentueux, Monsieur Haffmann. En français. 12 ans (sugg. 14). Durée 1h55.

MYSTÈRE
SAMEDI 22 JANVIER, 15 H
DIMANCHE 23 JANVIER, 10 H

reprise.

LOVE OF FATE
EN PRÉSENCE DU RÉALISATEUR
DIMANCHE 23 JANVIER, 20 H

de Pierre-Alain Meier. Parties de la Syrie en 2011, deux familles syriennes

ont accompli un vrai parcours du combattant et se trouvent, cinq ans plus tard, à la veille de leur départ pour l'Allemagne. En VO s.-t. 16 ans. Durée 1h28.

BELLE
MERCREDI 26 JANVIER, 16 H

de Mamoru Hosoda. Dans la vie réelle, Suzu est une adolescente complexe, coincée dans sa petite ville de montagne avec son père. Mais dans le monde virtuel de U, Suzu devient Belle, une icône musicale suivie par plus de 5 milliards de followers. En français. 8 ans. Durée 2h02.

TENDRE ET SAIGNANT
MERCREDI 26 JANVIER, 20 H

de Christopher Thompson, avec Géraldine Pailhas, Arnaud Ducret. Charly, rédactrice en chef d'un magazine de mode, hérite à la mort de son père de la boucherie familiale. Alors qu'elle s'apprête à la vendre, Martial, l'ancien commis du patron, décide de se battre pour récupérer le commerce. En français. 10 ans (sugg. 14). Durée 1h31.

JANE PAR CHARLOTTE
JEUDI 27 JANVIER, 18 H

de Charlotte Gainsbourg, avec Jane Birkin. Charlotte Gainsbourg a commencé à filmer sa mère, Jane Birkin, pour la regarder comme elle ne l'avait jamais fait. La pudeur de l'une face à l'autre n'avait jamais permis un tel rapprochement. En français. 16 ans. Durée 1h30.

SPENCER
JEUDI 27 JANVIER, 20 H

de Pablo Larrain, avec Kristen Stewart, Timothy Spall. Tout le monde ne le sait pas encore, mais Charles et Diana sont en réalité déjà séparés. Au sein de la famille royale, un scandale en chasse un autre. En VO et français. 12 ans. Durée 1h57.

AU ROYAL À TAVANNES

PRESQUE
VENDREDI 21 JANVIER, 20 H
SAMEDI 22 JANVIER, 17 H
DIMANCHE 23 JANVIER, 20 H 30

de et avec Bernard Campan et Alexandre Jolien. Dans la ville de Lausanne, Louis est directeur d'une société de pompes funèbres. Célibataire endurci, à 58 ans il se consacre entièrement à son métier et ne peut se résoudre à prendre sa retraite. Igor à 40 ans, un esprit vif dans un corps handicapé. Infirmier moteur cérébral. En français. 10 ans. Durée 1h31.

WEST SIDE STORY
SAMEDI 22 JANVIER, 21 H
MARDI 25 JANVIER, 20 H

de Steven Spielberg, avec Ansel Elgort, Corey Stoll. Le coup de foudre frappe le jeune Tony lorsqu'il aperçoit Maria lors d'un bal en 1957 à New York. Leur romance naissante contribue à alimenter la guerre entre les Jets et les Sharks, deux gangs rivaux se disputant le contrôle des rues. En français et VO s.-t. 12 ans (sugg. 14). Durée 2h36.

LOVE OF FATE
DIMANCHE 23 JANVIER, 18 H

voir ci-contre.

BELLE
MERCREDI 26 JANVIER, 14 H

voir ci-contre.

NIGHTMARE ALLEY
MERCREDI 26 JANVIER, 20 H
JEUDI 27 JANVIER, 20 H

voir ci-contre.

COMMUNE DE TRAMELAN AVIS OFFICIELS

Statistique de la population

Au 31 décembre 2021, la population de Tramelan s'élevait à 4678 personnes, contre 4636 le même jour un an plus tôt. Ce sont 42 personnes en plus.

Dans le détail, les femmes représentaient le nombre de 2309 contre 2369 hommes. Les Suissesses étaient mieux représentées que les Suisses, 1934 contre 1905. Les ressortissants de nationalité étrangère (464) dominaient plus distinctement en nombre les ressortissants étrangers (375).

Sur le plan confessionnel, les religions reconnues par l'Etat de Berne représentaient 54.93 % des religions pratiquées à Tramelan (catholique romaine: 1032 personnes, soit 22.06 %; protestant: 1536 personnes, soit 32.83 %; catholique chrétien: 2 personnes, soit 0.04 %). Ce que le système communal actuel enregistre comme *autres confessions* et *sans indication* comptaient 45.05 %, 2021 (43.20 %) pour la première catégorie et 1.86 %, soit 87 personnes, pour la seconde catégorie.

Au 31 décembre 2021, la Cité de Virgile Rossel comptabilisait 2112 célibataires (45.15 %), 1914 personnes mariées (40.91 %), 270 veuves et veufs (5.77 %), 374 personnes divorcées (7.99 %), 6 citoyens et citoyennes en partenariat enregistré (0.13 %) et deux personnes en partenariat annulé (0.04 %).

En termes d'autorisation d'établissement et de séjour, les Suisses sont largement les plus présents, avec 3839 possesseurs du passeport à la croix blanche (82.06 %). Les *séjours B* étaient 221 (4.72 %),

les *établis C* 478 (10.22 %), les *provisores F* 80 (1.71 %), les *courte durée L* 5 (0.11 %), les requérants d'asile 54 (1.15 %) et les *frontaliers G* 1 (0.02 %).

Soixante-et-une nationalités sont accueillies à Tramelan. Les ressortissants portugais sont les plus présents, à 263. Viennent ensuite les citoyens/nés de France (102), d'Italie (96), d'Afghanistan (68), d'Espagne (41), de Turquie (20), du Kosovo (19), d'Erythrée et de Roumanie (18), d'Irak (14), du Cameroun (12), du Brésil (10), de la République de Macédoine du Nord, d'Angola, d'Allemagne, du Maroc et de Syrie (9), d'Iran (7), de Belgique, du Togo, du Congo (Kinshasa) et de Colombie (6), de Croatie, du Niger et d'Egypte (5), de Pologne, du Royaume-Uni, de Serbie, de Côte d'Ivoire et d'Ukraine (4), du Burundi, de la Slovaquie, de la Russie et de la Somalie (3), d'Australie, d'Albanie, de Chine, de Thaïlande, du Sénégal, d'Ethiopie et d'Argentine (2). Dix-neuf personnes sont issues de 19 pays différents, soit la République dominicaine, Cap Vert, Cambodge, Sri Lanka, Bosnie et Herzégovine, Belarus, Congo (Brazzaville), Philippines, Autriche, Hongrie, Tunisie, Soudan, Guinée, Grèce, Algérie, Etats-Unis d'Amérique, Pakistan, Lituanie et Tchèque.

La géographie des arrivées et des départs se répartit essentiellement dans le Jura bernois et Bienne et environs, selon les chiffres principaux suivants: Bienne (35 arrivées de Bienne, 23 départs pour Bienne), Tavannes (16, 28), Valbirse (13, 14), Moutier (12, 11), Nidau (9, 2), Cortébert (7, 2), Saint-Imier (6, 9), La Neuveville

(6, 1), Courtelary (5, 2), Petit-Val (5, 0), Thoune (4, 0), Saicourt (4, 3), Renan (4, 0), Lyss (4, 0), Péry – La Heutte (3, 1), Sonvilier (3, 2), Sonceboz (3, 5), Court (3, 2), Reconvièler (2, 10), Corgémont (2, 10). Les mutations sont principalement enregistrées dans le canton de Berne (173 départs, 163 arrivées). Viennent ensuite le canton du Jura (25, 26), de Neuchâtel (18, 13), de Fribourg (10, 4), de Vaud (7, 12) et du Valais (3, 7).

Les chiffres au 31 décembre 2021 confirment la légère et constante hausse de population que connaît la localité depuis l'an 2000 (4192 personnes). Le nombre d'habitants en 1962 s'est monté à 5792. Stable jusqu'en 1969, il a subi une forte baisse jusqu'au cap du XXI^e siècle. Le chiffre enregistré en 2021 rejoint celui recensé en 1983 (4685).

Tramelan a déploré 60 décès et fêté 40 naissances. | cm

Elections
municipales 2022

Le Conseil municipal a fixé au dimanche 27 novembre 2022 la date des élections en vue du renouvellement général des autorités. Ces élections concernent la mairie, le Conseil général et le Conseil municipal. L'année 2022 voit en effet se terminer la 18^e législature qui a démarré le 1^{er} janvier 2018. Tous les documents nécessaires pour le dépôt des listes qui est fixé au vendredi 23 septembre 2022 à 17h à la chancellerie, se trouvent sur le site internet communal (www.tramelan.ch). | cm

URGENCES

PHARMACIES DE GARDE

SAINT-IMIER Du 21 au 27 janvier : Pharmacie Amavita, 032 941 21 94. Samedi : 13h30-16h, 19h15-19h45. Dimanches et jours fériés : 11h-12h, 19h15-19h45. **TRAMELAN** Du 21 au 27 janvier : Pharmacie Amavita, 058 878 23 50, J. Stil-Baudry. Dimanches et jours fériés : 11h-12h et 18h30-18h45. *Changement de service le vendredi à 8h. Les éventuelles modifications de dernière minute du service de garde seront annoncées sur le répondeur de la pharmacie concernée.*

AMBULANCE ET URGENCES

144

MÉDECINS DE GARDE

ORVIN, SAUGE ET ROMONT 24 heures sur 24 : 0900 900 024, www.cabinetdurgencesbienne.ch. **DE LA FERRIÈRE À PÉRY-LA HEUTTE** 24 heures sur 24 032 941 37 37. **TRAMELAN** 0900 93 55 55, en semaine : 18h-8h, samedi, dimanche, jeudi et jours fériés : 24 heures sur 24.

PERMANENCES DES SERVICES FUNÈBRES

VALLON DE SAINT-IMIER 0800 225 500. **PARB** 0848 778 888.

SERVICE D'URGENCE DENTISTES

032 466 34 34

SOINS À DOMICILE

SAMAIDD VALLON DE SAINT-IMIER AIDE ET MAINTIEN À DOMICILE, SOINS EN DIABÉTOLOGIE 079 439 28 95, samaidd@bluewin.ch, www.samaidd.com. **SASDOVAL SAINT-IMIER rue de Jonchères 60** 032 941 31 33, sasdoval@bluewin.ch, www.sasdoval.ch. **SERVICE DU BAS-VALLON** 032 358 53 53, tél. national 0842 80 40 20, secretariat@sasdbasvallon.ch, www.sasdbasvallon.ch.

GARAGE DE SERVICE

032 489 28 28, 0800 140 140

LOISIRS

ACTION JEUNESSE RÉGIONALE

TRAMELAN RUE DU PONT 20 Jeudi : 16h-18h, vendredi : 17h-21h.

CENTRE ANIMATION JEUNESSE

PÉRY-LA HEUTTE Mercredi : 13h-18h, jeudi : 13h30-18h, vendredi : 13h-22h, www.cajpery.wix.com.

CENTRES DE RECHERCHES, DOCUMENTATION ET ARCHIVES

CEJARE SAINT-IMIER rue du Midi 6 Sur rendez-vous, en principe. Lundi et mercredi : 9h-17h. 032 941 55 45, cejare@cejare.ch, www.cejare.ch. **MÉMOIRES D'ICI SAINT-IMIER rue du Midi 6** Lundi et jeudi : 14h-18h, 032 941 55 55, contact@m-ici.ch, www.m-ici.ch.

ESPACE JEUNESSE ERGUËL

SAINT-IMIER RUE DU MARCHÉ 1 Mardi : 16h-18h, accueil en cas de besoin/projets. Mercredi : 14h-18h, activités diverses selon programme (voir site internet). Jeudi et vendredi : 15h15-18h, accueil adolescents 10-17 ans, 032 940 12 17, espacejeunesse@saint-imier.ch, www.e-j-e.ch, espacejeunesseerguel, espacejeunesse.derguel.

BIBLIOPUS UPJ

www.bibliopus.ch

CORGÉMONT GARE Mardi 8 février : 15h15-17h. **FRINVILLIER** Mardi 25 janvier : 16h30-17h15. **LA FERRIÈRE COMMUNE** Samedi 12 février : 9h45-11h45. **ORVIN CENTRE DU VILLAGE** Mardi 25 janvier : 17h45-19h30. **PLAGNE ANCIENNE ÉCOLE PRIMAIRE** Vendredi 28 janvier : 17h30-19h15. **ROMONT ENTRÉE DU VILLAGE** Vendredi 28 janvier : 16h-17h. **SONCEBOZ-SOMBEVAL COMMUNE** Mardi 1^{er} février : 16h30-19h30. **VAUFFELIN PLACE DU VILLAGE** Vendredi 28 janvier : 14h30-15h30.

BIBLIOTHÈQUES

CORMORET COLLÈGE Mardi : 17h-18h30. **CORTÉBERT ÉCOLE, REZ-DE-CHAUSSÉE** Mercredi : 13h30-14h, 19h30-20h. **COURTELARY COLLÈGE** Lundi : 15h-17h30, mardi :

17h-19h, jeudi : 15h-16h30, vendredi : 9h30-10h30. **BIBLIOTHÈQUE RÉGIONALE SAINT-IMIER RUE DU MARCHÉ 6** Située dans le bâtiment du Relais culturel d'Erguël, la Bibliothèque régionale vous accueille sur trois étages. Horaire : mercredi : 14h-18h, jeudi : 9h-18h, vendredi : 9h à 19h. 032 941 51 41, bibliotheque@saint-imier.ch, www.saint-imier.ch/bibliotheque, catalogue en ligne : nouveautés. **SONVILIER COLLÈGE** Lundi : 17h30-19h30, mercredi : 16h-18h. **PÉRY-LA HEUTTE COLLÈGE** Mardi : 15h15-17h15, jeudi : 17h-19h. **VILLERET RUE PRINCIPALE 20** Mardi : 9h-10h, 15h-18h. Jeudi : 18h15-19h.

CHEZ CAMILLE BLOCH LA CHOCOLATERIE À CROQUER

COURTELARY GRAND-RUE 21 Parcours Découverte : mardi-dimanche : 10h-18h (dernière entrée à 17h). Le Shop et Le Bistrot : mardi-dimanche : 9h30-18h. La place de jeux : mardi-dimanche : 9h30-18h. 032 945 13 13 welcome@chezcamillebloch.ch, www.chezcamillebloch.ch.

GYMNASTIQUE

CORGÉMONT halle de La Combe Si vous avez 55 ans et plus, dames et messieurs, les leçons sont ouvertes à tout le monde. Gym Tonic : mercredi 14h-15h, gym Fit : mercredi 8h15-9h10, gym Seniors : mercredi 9h15-10h10. Danielle Beraldo, 079 105 40 34. **ORVIN HALLE** Lundi : 16h30. **PÉRY-LA HEUTTE** Lundi : 14h15 à la halle de Péry, dimanche : 11h-12h à la place rouge. Leçons ouvertes à tout le monde. **PLAGNE CENTRE COMMUNAL** Lundi : 19h45 (sauf vacances scolaires). **SONCEBOZ HALLE DE GYMNASTIQUE** Mardi : 19h30-20h30, 60 francs/an, étudiantes 30 francs/an, ladyfitsonceboz@gmail.com.

LUDOTHÈQUE

SAINT-IMIER RUE DU MARCHÉ 6 Mercredi et vendredi : 15h-18h, Maria Concetta Houriet, renseignements : 032 941 14 22 032 941 51 41, www.saint-imier.ch/index.php/fr/vivre/ludothèque.

MÉDIATHÈQUE CIP

TRAMELAN CHEMIN DES LOVIÈRES 13 1^{er} samedi du mois : 9h-12h, lun-

di-vendredi : 13h-18h, mercredi : 13h-20h, 032 486 06 06, cip@cip-tramelan.ch, cip-tramelan.ch.

MUSÉES

JEANGUI ARCHIVES ANABAPTISTES CHAPELLE Sur réservation 079 797 33 53, e.rm.geiser@bluewin.ch. **LONGINES SAINT-IMIER** Lundi-vendredi : 9h-12h, 14h-17h, réservation recommandée. **MUSÉE DE SAINT-IMIER RUE SAINT-MARTIN 8** Fermé du 24 décembre au 3 janvier. 032 941 14 54 musee@saint-imier.ch, www.musee-de-saint-imier.ch. **MAISON DES SARRASINS ORVIN au cœur du village** Ouvert sur demande, entrée libre, 032 358 18 35, 032 358 17 27, erwinlechot@bluewin.ch.

PISCINES

SAINT-IMIER Beau Site 1 Lundi : 18h-19h 140 cm, 19h-21h 190 cm. Mardi : 18h-20h 190 cm. Mercredi : 16h30-17h30 120 cm, 17h30-19h15 140 cm. Jeudi : 18h-20h 190 cm, 20h-21h 140 cm. Vendredi : 18h-21h 190 cm. Samedi : 9h-11h 140 cm. Certificat Covid obligatoire pour toute personne âgée de plus de 16 ans. Présentation d'une pièce d'identité au garde-bains chargé de la surveillance des lieux. 032 942 44 31, www.saint-imier.ch > Découvrir > Sports & Loisirs > Bassin de natation.

SKI CLUB COURTELARY

GARDIENNAGE 22 et 23 janvier assuré par Doris Isler et Sébastien Gurtner, bienvenue aux promeneurs désireux de se désaltérer!

COMMUNES

AGENCE AVS

DU BAS-VALLON À PÉRY-LA HEUTTE Lundi : 8h30-12h, 14h-18h. Mardi-jeudi : 8h30-12h. 032 485 01 53, c.faehndrich@pery-laheutte.ch.

ADMINISTRATIONS

CORGÉMONT Lundi : 8h30-11h30, 17h-18h. Mardi-jeudi : 8h30-11h30, 16h-17h. Vendredi : 8h30-11h30. Grand-Rue 15, 2606 Corgémont, 032 488 10 30, admin@corgemont.ch, www.corgemont.ch. **CORMORET** Fermé le 27 janvier. Lundi : 15h-18h, mercredi : 14h30-16h30, jeudi : 9h30-12h. Vieille-Route 1, 2612 Cormoret, administration : 032 944 15 13, mairie : 032 944 20 71, voyer : 079 381 68 60, contact@cormoret.ch, www.cormoret.ch. **CORTÉBERT** Lundi et mardi : 10h-12h. Jeudi : 10h-12h, 16h-18h. Rue du Collège 3, 2607 Cortébert, 032 489 10 67, fax : 032 489 19 27, admin@cortebert.ch, www.cortebert.ch. **COURTELARY** Lundi-jeudi : 8h-12h (jeudi après-midi sur rendez-vous préalable à fixer par téléphone), Grand-Rue 58, 2608 Courtelary, 032 944 16 01, admin@courtelary.ch, www.courtelary.ch. **LA FERRIÈRE** Lundi-vendredi : 10h-12h, mardi et jeudi : 16h-17h30. Rue des Trois-Cantons 20, 2333 La Ferrière, 032 961 12 77, secrétariat : info@laferriere.ch, finances : commune@laferriere.ch, www.laferriere.ch. **MONT-TRAMELAN** Lundi : 16h-18h. Métairie des Princes 13, 2723 Mont-Tramelan, 032 487 62 53, info@mont-tramelan.ch. **ORVIN** Lundi : 16h-18h (permanence maire : 17h30-18h30), mercredi : 10h30-12h, jeudi : 16h-18h, vendredi : 10h30-12h. La Charrière 6, 2534 Orvin, 032 358 01 80, administration@orvin.ch, www.orvin.ch. **PÉRY-LA HEUTTE** Lundi : 8h30-12h, 14h-18h. Mardi-jeudi :

8h30-12h, Grand-Rue 54, 2603 Péry, 032 485 01 50, commune@pery-laheutte.ch, www.pery-laheutte.ch. **RENAN** Lundi : 8h-12h, 13h30-18h30. Mardi-vendredi : 8h-12h. Rue du Collège 5, 2616 Renan, 032 962 65 00, fax : 032 962 65 05, info@renan.ch, admin@renan.ch, www.renan.ch. **ROMONT** Mardi : 16h-18h, jeudi : 10h-12h. Route Principale 1, 2538 Romont, 032 377 17 07, info@romont-jb.ch, www.romont-jb.ch. **SAINT-IMIER** Lundi-mercredi : 8h-11h45, 14h-17h. Jeudi : 14h-18h. Vendredi : 8h-11h45, 14h-16h. Rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, CP 301, 032 942 44 24, fax : 032 942 44 90, info@saint-imier.ch, www.saint-imier.ch. **SAUGE** Mardi et jeudi : 15h-17h. Haut du Village 8, 2536 Plagne, 032 358 20 25, fax : 032 358 20 26, info@sauge-jb.ch, www.sauge-jb.ch. **SONCEBOZ-SOMBEVAL** Lundi : 8h-12h, 16h-18h. Mardi, mercredi et jeudi : 8h-12h, 16h-17h30. Vendredi : 8h-12h. Rue des Prés 5, 2605 Sonceboz-Sombeval, CP 47, 032 488 33 00, fax : 032 488 33 01, secretariat@sonceboz.ch, www.sonceboz.ch. **SONVILIER** Fermé le 27 janvier. Heures d'ouverture du guichet : mardi et mercredi : 8h-12h, jeudi : 8h-12h, 13h30-17h30. Permanence téléphonique : lundi, mardi, mercredi : 10h-12h, jeudi : 10h-12h, 13h30-15h30. Place du Collège 1, 2615 Sonvilier, 032 941 11 20, fax : 032 941 19 73, administration@sonvilier.ch, www.sonvilier.ch. Crèche « Les Razmokets » : 032 940 14 86. Ecole de Sonvilier : 032 941 16 66. Ecole de Mont-Soleil « Aux Pruats » : 032 961 15 49. **TRAMELAN** Lundi-mardi : 9h-11h45, 14h-16h45. Mercredi : 14h-16h45. Jeudi : 9h-11h45, 14h-18h. Vendredi : 9h-11h45, 14h-16h. Hôpital de Ville, 2720 Tramelan, 032 486 99 99, fax : 032 486 99 80, www.tramelan.ch. **VILLERET** Fermé les 24 et 27 janvier. Lundi-vendredi : 9h-12h. Rue Principale 24, 2613 Villeret, 032 941 23 31, admin@villeret.ch, www.villeret.ch.

IMPRESSUM

Journal d'annonces et d'information

12 000 exemplaires distribués chaque vendredi (excepté durant les vacances de l'imprimerie) dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary.

Editeur Imprimerie Bechtel SA Bellevue 4, 2608 Courtelary 032 944 18 18, FAC : 032 944 17 56 fac@bechtel-imprimerie.ch

Mise en pages Coraline Bolle (responsable) Claude Sansonnens (annonces) Claudia Lopes

Heures d'ouverture : lu-je 7h30-12h, 13h30-17h, vendredi 7h30-12h

Corr. et facturation : Nicole Loriot **Impression** : Druckzentrum Bern **Distribution** : La Poste

Délais de remise des publications Sport, Utile et Paroisses : lundi soir Officiel : mardi 12h Rédactionnel et Annonces : mercredi 9h

Tarif des annonces www.bechtel-imprimerie.ch/tarifs/

Abonnement annuel : 98 fr.

imprimé en suisse

DIVERTISSEMENT

4	6			5	3			9	
	7		1					3	4
		3					1		
9			5		7			1	
8									7
	1		9		6				2
		9				5			
7	3				9			4	
6			3	4				7	1

©raetsel.ch 1633120

SUDOKU Inscrivez un nombre de 1 à 9 dans chaque case vide, chaque nombre ne peut apparaître qu'une seule fois dans chaque colonne et chacun des neuf blocs de 3 x 3.

MOTS MÉLÉS Rayez dans la grille tous les mots de la liste. Ils peuvent se croiser et se lire en tous sens : de haut en bas et vice versa, de droite à gauche et inversement ainsi qu'en diagonale.

Z	E	L	X	C	T	J	C	E	D	I	A	R	Q
I	E	H	Z	P	Y	W	R	Z	Y	G	B	B	K
S	R	E	N	T	E	C	D	E	R	N	I	E	R
P	J	G	E	U	O	R	M	H	T	E	T	E	E
F	S	A	Q	X	K	E	P	Z	H	U	G	P	Y
Z	R	C	S	K	Z	B	E	I	N	U	I	T	C
Y	Y	N	J	L	X	O	Z	J	B	F	P	I	Q
T	E	I	K	B	J	U	I	Z	K	I	K	V	P
S	O	R	U	E	D	L	O	S	E	Z	Q	I	E
D	N	Y	X	L	Z	I	X	G	T	Q	A	V	Z
C	F	R	G	H	U	S	E	T	F	A	Q	Y	K
N	R	P	A	E	B	Y	Z	F	P	E	H	S	S
L	Y	M	G	R	E	R	U	T	A	T	S	V	G
Q	S	P	L	L	A	W	Y	Z	X	J	Z	Y	N

- DERNIER
- EBOULIS
- GAG
- INUIT
- LES
- PIEGE
- RAIDE
- RENTE
- RINCAGE
- SOLDE
- STATURE
- TETEE

2	9	8	4	3	6	1	7	5
5	7	3	2	1	9	4	8	6
6	1	4	5	8	7	2	3	9
1	4	5	3	7	2	9	6	8
3	8	6	9	4	5	7	2	1
7	2	9	8	6	1	5	4	3
9	5	7	6	2	3	8	1	4
8	6	2	1	9	4	3	5	7
4	3	1	7	5	8	6	9	2

Solutions de la semaine dernière

O	Z	N	U						
P	R	O	T	E	C	T	I	O	N
C	R	E	P	E	O	B	I		
R	A	I	L	P	A	L	E	O	
D	E	L	A	C	O	I	N		
I	E	L	J	E	T	R			
S	P	A	T	I	R	O			
C	O	R	R	O	S	I	F		
D	A	I	M	E	N	V	I	E	
R	E	P	O	S	P	I	N		
F	E	L	E	T	R	I	C	O	

Brubrique offerte par

Testez-le gratuitement pendant 30 jours



La saisie des heures pour les artisans et PME!

Saisissez les heures de travail simplement et efficacement avec votre smartphone.

enneasoft sàrl 032 489 52 30 2606 Corgémont info@enneasoft.ch

Editeur

Imprimerie Bechtel SA
CP 103
Bellevue 4, 2608 Courtelary
info@bechtel-imprimerie.ch
032 944 18 18, FAC: 032 944 17 56
www.bechtels-imprimerie.ch

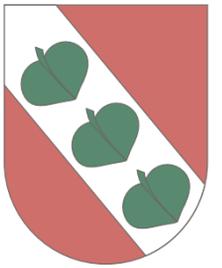
Délai de remise des publications

Mardi 12 h
fac@bechtel-imprimerie.ch

Tarifs

95 ct. le mm/colonne (65 mm) + TVA
Annonces : 3 fr. le mm/colonne (65 mm) + TVA
Largeur max. : 4 colonnes (290 mm)

Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary

Partie intégrante de la *Feuille d'Avis du District de Courtelary*

Corgémont



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérante: Municipalité de Corgémont, Grand-rue 15, 2606 Corgémont.
Auteur du projet: StudioV9, Dammweg 3, 2502 Bienne.

Emplacement: parcelle N° 36, au lieu-dit: «Grand-rue 6», commune de Corgémont.

Projet: exhaussement, transformation et rénovation du bâtiment existant pour la création de 8 logements; modification de la forme de la toiture avec pose de tuiles solaires de couleur noire et de fenêtres obliques de toiture; remplacement, modification et création de fenêtres en façades nord, ouest et sud; création d'une aire de circulation verticale extérieure en façade nord; aménagement de 4 places de stationnement et d'un espace extérieur.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: centre.

Zone de protection: périmètre de conservation des sites.

Recensement arch.: ensemble bâti B.

Dérogations: art. 48 LAE et 212 RCC.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 13 février 2022 inclusivement auprès de l'administration communale de Corgémont. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 14 janvier 2022

La Préfète: *Stéphanie Niederhauser*

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérante: ETA SA, Schild-Rust-Strasse 17, 2540 Grenchen.

Emplacement: parcelle N° 451, au lieu-dit: «Promenade du Moulin», commune de Corgémont.

Projet: martelage d'une partie des arbres de la haie de bosquets et plantation de jeunes arbres en remplacement.

Zone: agricole.

Objets protégés: haies/bosquets (18 al. 1 bis LPN, 27 et 28 LCPN, annexe B14 al. 3 RCC).

Dérogation: art. 27 au sens de l'art. 41 LCPN.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 13 février 2022 inclusivement auprès de l'administration communale de Corgémont. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 14 janvier 2022

La Préfète: *Stéphanie Niederhauser*

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérante: Weber transports SA, Gérard Weber, rue de l'Avenir 53, 2606 Corgémont.

Emplacement: parcelle N° 1031, au lieu-dit: «rue de l'Avenir 43», commune de Corgémont.

Projet: construction d'un hangar pour l'entreposage de machines de l'entreprise (chargeuse, rétro, etc.), ouvert sur un côté, en contiguïté du bâtiment N° 43, et l'aménagement d'un point de collecte des déchets (verre, ferraille et huiles ménagères/moteur) avec horaire d'ouvertures pour les habitants + goudronnage et aménagement de 9 places de stationnement.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: A1.

Dérogation: art. A142 RCC.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 20 février 2022 inclusivement auprès de l'administration communale de Corgémont. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 21 janvier 2022

La Préfète: *Stéphanie Niederhauser*

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérante: Municipalité de Corgémont, Grand-rue 15, 2606 Corgémont.

Auteur du projet: ATB SA, rue de la Promenade 22, 2720 Tramelan.

Emplacement: parcelles N°s 264, 1090 et 1139, au lieu-dit: «chemin du Ruisselet», commune de Corgémont.

Projet: pose d'une conduite d'alimentation en eau potable entre le Côtel et le Ch. du Bosquet pour créer un bouclage et ainsi sécuriser l'approvisionnement du quartier du Côtel.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zones: ZBP 5 «Sur le Crêt» et PQ «La Gaude».

Dérogations: art. 48 LAE et 80 LR.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 13 février 2022 inclusivement auprès de l'administration communale de Corgémont. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 14 janvier 2022

La Préfète: *Stéphanie Niederhauser*

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérante: Municipalité de Corgémont, Grand-rue 17, 2606 Corgémont.

Emplacement: parcelles N°s 388 et 563, au lieu-dit: «Promenade du Moulin», commune de Corgémont.

Projet: martelage d'une partie des arbres (allée de frênes) et plantation de jeunes arbres en remplacement.

Zone: agricole.

Objets protégés: haies/bosquets (18 al. 1 bis LPN, 27 et 28 LCPN, annexe B14 al. 3 RCC).

Dérogation: art. 27 au sens de l'art. 41 LCPN.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 13 février 2022 inclusivement auprès de l'administration communale de Corgémont. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 14 janvier 2022

La Préfète: *Stéphanie Niederhauser*

Avis de construction

Maître d'ouvrage: Ana Virginia Hügi, La Gaude 6, 2606 Corgémont.

Propriétaire foncier: idem.

Auteur du projet: idem.

Projet: installation d'un poêle à bois et d'un canal de cheminée sur parcelle N° 748 au lieu-dit «La Gaude 6», 2606 Corgémont (zone d'Habitation 2).

Dimensions: selon plans déposés

Genre de construction: poêle en acier et canal de fumée en métal.

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 21 février 2022, au secrétariat municipal, où les oppositions ainsi que d'éventuelles demandes de compensation des charges (art.30, 31 LC) doivent être adressées, par écrit et dûment motivées jusqu'à cette date inclusivement.

Corgémont, le 21 janvier 2022

Le Secrétariat municipal

Cormoret



Avis de construction

Requérant: Andreas Antenen, route Principale 32, 2612 Cormoret.

Propriétaire foncier: Andreas Antenen et Silvio Della Valentina, route Principale 32, 2612 Cormoret.

Auteur du projet: Andreas Antenen, route Principale 32, 2612 Cormoret.

Projet: pose de Velux et fenêtres sous-tuiles et aménagement des combles.

Emplacement: route Principale 32, 2612 Cormoret.

Parcelle/zone: parcelle 131, Zone Village ancien.

Dimensions: selon plans déposés.

Evacuation des eaux: raccordement des eaux usées au réseau communal.

Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement jusqu'au 14 février 2022 au secrétariat municipal ou les oppositions faites par écrit et dûment motivées peuvent être adressées jusqu'à cette date inclusivement.

Cormoret, le 14 janvier 2022

Le Conseil municipal

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Publication d'un projet de construction conformément à l'article 97 de la loi fédérale du 29 avril 1998 sur l'agriculture (LAg):

Requérante: Municipalité de Cormoret, Vieille route 1, 2612 Cormoret.

Auteur du projet: Bureau d'ingénieurs ATB SA, Rue de la Promenade 22, 2720 Tramelan.

Emplacement: parcelles N°s 274, 308, 309, 312, 316, 330, 332, 333, 337, 373, 374, 375, 384, 387 et 657, au lieu-dit: «Les Fontenettes», commune de Cormoret.

Projet: réfection du chemin agricole d'une longueur de 870 mètres et pose de canalisations des eaux pluviales.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zones: agricole et route communale.

Zone de protection: verger.

Dérogation: art. 24 LAT.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 13 février 2022 inclusivement auprès de l'administration communale de Cormoret. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Le projet est supposé être soutenu avec un montant de l'Office fédéral de l'agriculture OFAG. Aux termes de l'article 97, alinéa 4 de la loi fédérale du 29 avril 1998 sur l'agriculture (LAg), les organisations ayant qualité pour recourir en vertu de la législation sur la protection de la nature et du paysage, sur la protection de l'environnement et sur les chemins de randonnée pédestre, ont aussi qualité pour former opposition. Celui qui n'a pas formé opposition contre la contribution durant le délai du dépôt public approuve un éventuel montant de la Confédération.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 14 janvier 2022

La Préfète: *Stéphanie Niederhauser*

Cortébert



Avis de construction

Requérants: Florian et Thierry Binggeli, chemin de la Borcairde 5, 2612 Cormoret.

Auteurs du projet: Florian et Thierry Binggeli, chemin de la Borcairde 5, 2612 Cormoret.

Propriétaires fonciers: Florian et Thierry Binggeli, chemin de la Borcairde 5, 2612 Cormoret.

Projet: remplacement du toit, adaptation installation ventilation, prolongement du bâtiment, pose d'un laveur d'air, construction d'une fosse à lisier.

Lieu-dit: La Croisée 5a.

Parcelle: 946.

Zone: R.

Dimensions: selon plans déposés.

Fondations: béton.

Façades: crépis.

Toit: 2 pans.

Zone de protection des eaux: Au.

Evacuation des eaux usées: fosse.

Dérogation: –

Les demandes, les plans et les autres pièces des dossiers sont déposés publiquement auprès du secrétariat municipal jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*.

Les oppositions, dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire au Secrétariat municipal de Cortébert.

Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Cortébert, le 14 janvier 2021

Le Secrétariat municipal

Avis de construction

Requérant: Promosystems AG innovativ werben, Daniel Wenger, Bielstrasse 32, 3250 Lyss.

Auteur du projet: Promosystems AG innovativ werben, Daniel Wenger, Bielstrasse 32, 3250 Lyss.

Propriétaire foncier: CRUDO Frères, rue du Rosselet-Challandes 6, 2605 Sonceboz-Sombeval.

Projet: mise en place d'une structure de traverses en aluminium à durée indéterminée pour des enseignes événementielles et des enseignes de tiers. La surface publicitaire de 4,36 m x 3,72 m (largeur et hauteur) est double face et non éclairée.

Lieu-dit: Grand-rue.

Parcelle: 96.

Zone: ZPO-I.

Dimensions: selon plans déposés.

Fondations: socles en béton.

Construction portante: aluminium.

Zone de dangers: inondations (jaune et blanc).

Les demandes, les plans et les autres pièces des dossiers sont déposés publiquement auprès du secrétariat municipal jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*.

Les oppositions, dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire au Secrétariat municipal de Cortébert.

Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Cortébert, le 21 janvier 2022

Le Secrétariat municipal

Courtelary



Avis de construction

Requérants: Stéphanie et Michel Chatelain, rue des Pontins 23, 2613 Villeret.

Auteur du projet: Buri Gestion Sàrl, B.-Savoie 58, 2610 Saint-Imier.

Propriétaires fonciers: idem que requérants.

Projet de construction: réfection de la toiture, ouverture/fermeture en façade, remplacement des fenêtres et transformations intérieures du bâtiment sis à Son Cernion 337, 2610 Mont-Crosin, sur la parcelle N° 856, hors zone

Dimensions: selon plans déposés.

Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du bureau communal de Courtelary jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première parution dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*.

Les oppositions, dûment motivées, doivent être envoyées en double exemplaire au bureau communal de Courtelary. Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Courtelary, le 7 janvier 2022

Le Secrétariat municipal

Courtelary (suite)



Elections municipales complémentaires du 13 février 2022

La liste suivante nous est parvenue dans les délais; elle émane de:

Pour le Conseil municipal:

Avec Courtelary:
Karim Grassa

Karim Grassa est élu tacitement membre du Conseil municipal pour la législature qui se terminera le 31 décembre 2024.

Courtelary, le 17 janvier 2022

Le Secrétariat municipal

Mont-Tramelan



Approbation du procès-verbal de l'assemblée municipale ordinaire du 19 novembre 2021

Conformément à la teneur de l'article 61, alinéa 1 du règlement d'organisation de la commune de Mont-Tramelan, le procès-verbal de l'assemblée municipale ordinaire du 19 novembre 2021 a été déposé publiquement du 3 décembre 2021 au 2 janvier 2022, selon publication dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*.

Il n'a fait l'objet d'aucune remarque.

En application de l'article 61, alinéa 3 du règlement d'organisation, le procès-verbal est ainsi accepté par le Conseil municipal en sa séance du 17 janvier 2022.

Mont-Tramelan, le 21 janvier 2022

Le Conseil municipal

Romont



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérante: Catherine Wallis, Haute-Route 27, 2502 Bienne.

Auteur du projet: Walther Läderach, rue des Molez 10, 2732 Reconvilier.

Emplacement: parcelle N° 896, au lieu-dit: « Quart Derrière 25 », commune de Romont.

Projet: installation d'un poêle à bois dans le cabanon de jardin.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: H2.

Dérogation: art. 25 LCFo.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 14 février 2022 inclusivement auprès de l'administration communale de Romont. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 14 janvier 2022

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

Saint-Imier



Permis de construire 2022-157

Requérants / Maîtres d'ouvrage: Michel Montini et Marino Montini, rue des Moulins 51, 2000 Neuchâtel.

Auteur du projet: Claude Fornachon, Quai Philippe-Godet 2, 2000 Neuchâtel.

Adresse du projet: BF 777, rue du Puits 36, 2610 Saint-Imier.

Description du projet: demande a posteriori pour la création d'un studio équipé au rez inférieur (changement d'affectation: local de nature non définie -> studio).

Dimensions du projet: selon plans déposés.

Construction du projet: selon plans déposés.

Zone d'affectation et de construction: Zone mixte M1 C3c.

Dérogation: -

Zones/périmètres protégés: périmètre de protection et de conservation du site bâti.

Objet protégé: immeuble digne de conservation.
Dépôt public: du 14 janvier 2022 au 14 février 2022 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicoopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 14 janvier 2022

*Le Chef du service urbanisme et mobilité
Nicolas Vuilleumier*

Permis de construire 21-89

Requérante / Maître d'ouvrage: PPE Les Roches 2, Olivier Bourquin, rue des Roches 2, 2610 Saint-Imier.

Auteur du projet: Fabien Brosy, rue du Vieux-Moulin 8a, 2852 Courtételle.

Adresse du projet: BF 416, rue des Roches 2, 2610 Saint-Imier.

Description du projet: isolation périphérique du bâtiment.

Dimensions du projet: selon plans déposés.

Construction du projet: selon plans déposés.

Zone d'affectation et de construction: ZHhd C4a.

Dérogation: -

Zone/périmètre protégé: -

Objet protégé: -

Dépôt public: du 14 janvier 2022 au 14 février 2022 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicoopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 14 janvier 2022

*Le Chef du service urbanisme et mobilité
Nicolas Vuilleumier*

Permis de construire 21-68

Requérant / Maître d'ouvrage: Anna Maria Vaccaro Konrad, Marguerite-Weidauerweg 6, 2503 Bienne.

Auteur du projet: ESPECE Architecture, Aude Bouimarine, chemin des Pins 26, 2503 Bienne.

Adresse du projet: BF 2042, Les Savagnières 109, 2610 Les Pontins.

Description du projet: création d'un spa et d'une terrasse enterrée extérieurs.

Dimensions du projet: selon plans déposés.

Construction du projet: selon plans déposés.

Zone d'affectation et de construction: PQ Les Savagnières.

Dérogation: -

Zone/périmètre protégé: -

Objet protégé: -

Dépôt public: du 14 janvier 2022 au 14 février 2022 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicoopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 14 janvier 2022

*Le Chef du service urbanisme et mobilité
Nicolas Vuilleumier*

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérante: Fondation les Rameaux, Sylviane Messerli, rue du Midi 6, 2610 Saint-Imier.

Auteur du projet: Viret Architectes SA, Martial Viret, Wasserstrasse 1a, 2555 Brügg.

Emplacement: parcelles N° 9 et 42, au lieu-dit: « rue du Midi 6 », commune de Saint-Imier.
Projet: construction de locaux d'archivage enterrés non ouverts au public et non chauffés + déplacement du regard existant sur la parcelle N° 9.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: ZUP L.

Zone de protection: périmètre de protection et périmètre de conservation du site bâti.

Recensement arch.: digne de conservation, objet C, sous décision ACE N° 4412 du 25 octobre 1989.

Dérogation: art. 26 RAC.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 13 février 2022 inclusivement auprès de l'administration communale de Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 14 janvier 2022

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

Sonvilier



Avis de construction

Requérant / Maître d'ouvrage: Vincent Conus, Passage de l'If 2, 2615 Sonvilier.

Auteur du projet: idem.

Adresse du projet: BF 205, Passage de l'If 2, 2615 Sonvilier.

Description du projet: construction d'une terrasse couverte.

Dimensions du projet: selon plans déposés.

Construction du projet: selon plans déposés.

Zone d'affectation et de construction: CV.

Dérogation: -

Zones/périmètres protégés: PPS A.

Objet protégé: digne de conservation.

Opposition/réserve de droit: aucune.

Dépôt public: du 21 janvier au 20 février 2022 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de l'administration communale, Place du Collège 1, 2615 Sonvilier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal dans le délai de dépôt public.

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicoopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Sonvilier, le 21 janvier 2022

La Municipalité de Sonvilier

Tramelan



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérante: Mariette Bieri, chemin du Château 27, 2720 Tramelan.

Auteur du projet: Arc architecture sàrl, Patrick Cuenin, Technicien ET, Grand-rue 62, 2720 Tramelan.

Emplacement: parcelle N° 3034, au lieu-dit: « Sous la Sagne 1 », Les Reussilles, commune de Tramelan.

Projet: déconstruction du bâtiment existant ayant subi un incendie et construction d'une maison à deux appartements avec garage et terrasses au même emplacement; installation de panneaux photovoltaïques en toiture.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: H2.

Dérogation: art. 25 LCFo.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 13 février 2022 inclusivement auprès de l'administration communale de Tramelan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 14 janvier 2022

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

Votations aux urnes du 28 novembre 2021, validation

En séance du 11 janvier 2022, au terme du délai de recours, le Conseil municipal a validé les résultats des scrutins communaux du 28 novembre 2021, à savoir

Octroi d'un crédit budgétaire de 659'000 francs - TTC, pour l'intégration de la crèche «Les Lucioles» dans l'administration communale

Nombre d'électeurs inscrits:	3074
Nombre de cartes de légitimation rentrées:	1024
Nombre de bulletins rentrés:	1887
Bulletins blancs et nuls:	41
Suffrages valables:	1846
Nombre de oui:	1451
Nombre de non:	395

Adhésion de la commune de Tramelan au Syndicat d'épuration des eaux de Tavannes et environs (SETE), avec la délégation de compétences et les investissements qui en découlent

Nombre d'électeurs inscrits:	3074
Nombre de cartes de légitimation rentrées:	2024
Nombre de bulletins rentrés:	1868
Bulletins blancs et nuls:	57
Suffrages valables:	1811
Nombre de oui:	1625
Nombre de non:	186

Tramelan, le 12 janvier 2022

Le Conseil municipal

Villeret



Avis de construction

Maîtres d'ouvrage et propriétaires fonciers: Claude et Vilawan Frangi, rue des Planches 6, 2613 Villeret.

Auteur du projet: a gestion et planification de projets Sàrl, Yves Affolter, rue de la Fourchaux 20, 2610 Saint-Imier.

Projet: au nord-ouest de la parcelle, construction de 2 garages préfabriqués avec, au rez-de-chaussée, un local vélos. Au sud-est, construction de 4 garages préfabriqués.

Genre de construction: fondations en béton armé, construction portante, parois et plafond en béton de couleur gris clair, toit plat.

Parcelle/zone: N° 696 de Villeret, zone H3.

Emplacement: lieu-dit: rue Neuve 67, 2613 Villeret.

Dérogation: art. 22 al. 2 RCC (construction à une distance inférieure à la limite réglementaire);

Genre de construction et dimensions: selon plans déposés.

Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du Secrétariat municipal de Villeret jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première parution dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary* soit jusqu'au 13 février 2022.

Les oppositions, dûment motivées, doivent être envoyées en double exemplaire au Secrétariat municipal de Villeret. Les oppositions multicoopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Villeret, le 14 janvier 2022

Le Secrétariat municipal